

COURRIER DE L'AVIVO

N°4

AOÛT-SEPTEMBRE 2025
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



ILLUSTRATION DE COUVERTURE



Thérèse Martin
dans son atelier en 1995

Thérèse Martin (1933)

Etat des lieux, technique mixte sur toile, 120x120cm, 1999.

De l'abstraction des lieux de mémoire

L'œuvre de Thérèse Martin est une découverte inattendue pour qui s'aventure au chemin des Noisetiers 2 à Lausanne où elle habite et peint régulièrement dans l'immense solitude de son grand âge. À 92 ans, Thérèse Martin continue inlassablement de peindre avec ferveur et curiosité, ne cessant jamais de s'émerveiller de la beauté des choses, même si elle est d'un autre siècle, d'un autre monde, d'un autre temps. Elle peint le monde à sa façon, comme une manière de prendre ses distances avec l'actualité inquiétante du monde qu'elle suit avec attention.

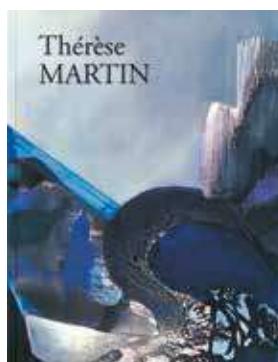
Thérèse Martin est une femme de goût qui érige la beauté et l'élégance en art de vivre et vous entraîne hors du temps, hors d'ici, loin de la réalité vers des espaces abstraits paradisiaques où le geste dévoile un réservoir intérieur d'impressions qui explosent en une tempête de couleurs. Avec des verts amazoniens, des bleus d'outre-mer, des jaunes à la lumière saharienne, elle exerce son savoir-faire raffiné dans sa petite chambrette, juste à côté de la cuisine de son appartement qui lui sert d'atelier. Elle peint avec des mouvements lents à la faveur d'une

improvisation à l'écoute des sollicitations du hasard qui font irruption dans son imagination du moment, mais attentive à ne pas se laisser déborder par l'émotion. L'illustration de couverture témoigne de cette

abondance du vert amazonien et de la densité des épaisseurs tropicales qu'elle vient mettre à l'abri dans l'œuvre, pour nous rappeler l'importance de la forêt à l'équilibre du climat, maintenant qu'elle est souvent la proie des flammes.

Née en France, Thérèse Martin grandit en Algérie puis à Aix-en-Provence, avant de s'établir à Lausanne en 1954, où elle passe toute sa vie. Dans son petit appartement, Thérèse Martin continue de se réinventer tous les jours avec élégance et peint des formats à la mesure de son grand âge et du minuscule atelier qu'elle a encore dans un appartement rempli de toiles prêtes à être exposées.

■ Patrick Ernst



**Thérèse Martin,
Catalogue de son
œuvre**, 1995.

Avec des textes de Richard-Edouard Bernard, Luc Joly, Françoise Jaunin, Alexandre Schild.

SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	8
AVIVO Suisse	12
Charlotte et Gaston	14
Luttons pour l'AVS	17
Retraités en Argentine	22
Portrait engagés	24
Coup de projecteur	28
Signez l'initiative populaire fédérale « Oui à la protection contre les loyers abusifs »	35
Coup de gueule	37
Société	41
Souvenirs : Enfance au Pays d'Enhaut	42
Avec nos sections	45
Luttons pour la santé	56
Voyages : Saint-Louis	58
À lire et à relire	60
« Allo la terre »	62
Poésie	64
Jeu-concours	67

Prochain délai de rédaction : 7 septembre 2025

PUBLICITÉ



L'ETIVAZ FROMAGE D'ALPAGE AU FEU DE BOIS

Nº1 des Fromages d'Alpage

Floral par nature

Une expérience sensorielle unique.

Venez visiter !

4/2025 COURRIER DE L'AVIVO

3

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93
Courriel: info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel: borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration: Tél. 021 312 06 54
Courriel: bureau@avivolausanne.ch
info@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel: eric.voruz@bluewin.ch

Section de Moudon

Lucas Contomanolis
Ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon
Tél. 079 255 20 20

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon
Tél. 022 3615270
Courriel: a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel: avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel: avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Roland Karlen, Ch. Grangette Bellevue 3
1450 Sainte Croix
Courriel: rokarlen@bluewin.ch
079 859 06 85 ou 078 783 13 01

Section de la Vallée de Joux

Jean-Pierre Moullet, Rte du Risoud 3,
1348 Le Brassus, 021 845 56 01

Section de Vevey et environs

Case postale 45, 1800 Vevey, Tél. 077 435 25 09
avivo.vevey@gmail.com

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel: avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient
ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel
de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres: Fr. 12.-

Abonnement de soutien: Fr. 18.-,

CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements:

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable: AVIVO Vaud,

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, Tél. 021 320 53 93.

Impression: CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet: www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction: Michel Guenot, président,
Andrea Eggli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Gérald Progin,
Christian Rapin et Bernard Walter.

Relecture: Daniel Guélat.

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



■ Béatrice Métraux

Quelques nouvelles de votre association préférée

AVIVO Vaud a tenu son Assemblée générale annuelle à Lausanne, le 26 juin dernier, à la salle du Conseil communal de Lausanne, gracieusement mise à disposition de l'AVIVO Vaud par la municipalité. Un grand merci à elle.

En préambule, nous y avons écouté Mme Muriel Chenaux Menier, déléguée aux seniors de la ville de Lausanne qui a dit quelques mots sur la politique des aînés de la ville de Lausanne.

Ce fut l'occasion, outre le renouvellement du bureau et du comité cantonal (voir sur notre site leur composition), pour tous les délégués de réfléchir aux défis qui nous rassemblent et aux valeurs qui nous unissent. Le logement, pilier essentiel de notre bien-être, reste au cœur de nos préoccupations. Garantir un toit digne et accessible pour chacun est plus qu'une nécessité: c'est un engagement collectif envers la dignité humaine. Il en est de même de la thématique du Non-Recours, qui mobilise deux collaborateurs de l'AVIVO pour identifier puis accompagner les personnes qui auraient droit à certaines aides financières, mais n'en font pas la demande, sans oublier les proches aidants pour lesquels la section de l'AVIVO Lausanne s'engage activement.

Nous étions près de 40 personnes, déléguées de nos sections régionales, et chaque section a pu partager ses réussites, ses actions, mais aussi ses difficultés, notamment dans la gouvernance. Il est paradoxal de constater que nos sections prennent (un peu) d'ampleur mais

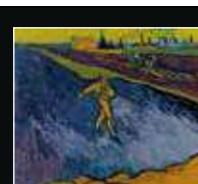
que les comités ont de la peine à se renouveler. Le bureau est à votre disposition pour discuter de cette problématique, trouver des solutions simples et pragmatiques. Diriger une section régionale, c'est bien sûr avoir des rencontres et contacts avec les autres, profiter des expériences collectives, réfléchir avec le comité cantonal sur les sujets qui nous préoccupent (santé, logement, mobilité) faire des propositions, bref faire vivre notre association et se faire entendre. Il y a aussi le côté détente, où chaque section fait preuve d'une belle imagination et offre à ses membres de super moments de détente. Alors, ne lâchez pas prise, engagez-vous, on vous aidera à faire les choses simplement, avec entrain, collégialité, solidarité.

L'Espoir, quant à lui, est le moteur qui nous pousse à agir, à innover et à construire un avenir meilleur. À travers nos actions, nos échanges lors de l'Assemblée générale, et notre engagement quotidien, nous travaillons vraiment à poser les fondations d'une communauté plus juste, plus solidaire et plus résiliente.

Ensemble, continuons à faire de l'AVIVO Vaud un acteur incontournable, au service des seniors, pour que chacun puisse trouver sa place et vivre dans la dignité.

À toutes et tous, merci d'être là, belles vacances.

PUBLICITÉ



DE REMBRANDT À VAN GOGH

Collection Armand Hammer,
Los Angeles

Vincent van Gogh, *le Semeur*, vers 1888, huile sur toile, 33,7 x 40,6 cm. Collection Armand Hammer, don du Dr. Armand Hammer, Hammer Museum, Los Angeles

Fondation Pierre Gianadda

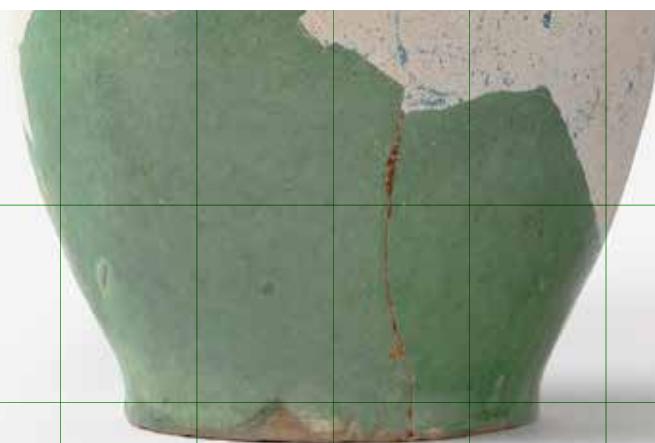
Martigny 20 juin – 2 décembre 2025
Tous les jours de 9 h à 18 h Suisse



Disséquer / Habiller Chillon

Les collections racontent le château

18 septembre 2025 – 26 avril 2026



**FONDATION DU
CHÂTEAU DE CHILLON**
Avenue de chillon 21
CH-1820 Veytaux
+41 (0)21 966 89 10
info@chillon.ch
www.chillon.ch
#ChateauChillon



En partenariat avec :



Musée cantonal
d'archéologie et d'histoire
Lausanne

Avec le soutien de :



NON RE COURS

Fins de mois difficiles ?

Un accompagnement gratuit et personnalisé

La précarité,
on peut
y échapper!

AVIVO Vaud

Prenez rendez-vous

AVIVO à Lausanne

Mélanie Germond

021 312 06 54

social@avivolausanne.ch

AVIVO ailleurs dans le canton

Huseyin Dogru

021 320 53 93 | 079 846 73 40

huseyin.dogru@avivo-vaud.ch



avivo-vaud.ch

Vous avez travaillé toute votre vie ?
Vous avez droit à une retraite sereine !

Pour mieux comprendre le système administratif !

Vous êtes à la retraite.

Vous êtes à la tête d'une famille monoparentale.

Vous êtes un adulte en difficulté.

Le saviez-vous ?

Vous avez peut-être droit à:

- des prestations complémentaires AVS/AI
- une rente-pont
- des PC Familles
- des subsides à l'assurance-maladie.

Ces aides financières peuvent vous soutenir dans votre situation.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ces aides, l'AVIVO vous invite à prendre rendez-vous avec ses conseillers. Des personnes compétentes qui sauront vous renseigner sur vos droits et vous expliquer les démarches à suivre.

Le Canton de Vaud subventionne l'engagement d'AVIVO. Cet engagement se rajoute à l'offre déjà existante proposée par les agences d'assurances sociales (www.vd.ch/aas).

Toutes les aides sont expliquées sur:
www.vd.ch/aides-financieres-et-soutien-social

« Proches aidants »: statut juridique et modèles de soutien

Un postulat charge le Conseil fédéral de produire un rapport sur la situation des proches aidants en Suisse et d'examiner la possibilité de définir, au niveau fédéral, un statut juridique unifié du proche aidant. Le projet de recherche mis au concours doit fournir les bases nécessaires. Les objectifs sont de décrire et d'analyser la question à travers différentes dimensions (profil et besoins des proches aidants en Suisse, cadre juridique et stratégies de soutien aux proches aidants en Suisse et dans 5-6 pays étrangers) et d'évaluer ainsi l'utilité et la faisabilité d'une uniformisation du statut des proches aidants au niveau fédéral.

Plafond de la contribution à l'aide aux personnes âgées pour la période 2026-2029

Le Conseil fédéral a fixé à 96,4 millions de francs le montant maximal des aides financières qui pourront être allouées par la Confédération en faveur des personnes âgées pour la période 2026-2029. Ce montant se répartit entre les organisations d'aide aux personnes âgées (maximum 76,4 millions de francs) et les organisations de l'aide privée aux personnes handicapées pour leurs prestations en faveur de bénéficiaires atteints dans leur santé après l'âge de la retraite (20 millions de francs). Depuis une révision du règlement de l'AVS entrée en vigueur en 2022, il incombe au Conseil fédéral de fixer tous les quatre ans le montant maximal disponible.

Comptes de l'État de Vaud

Les comptes 2024 affichent un déficit de 369 millions de francs. Le petit équilibre budgétaire vaudois est un cadre légal qui impose que les recettes de l'État couvrent ses dépenses.

Le seuil du petit équilibre a été dépassé de 94 millions, ce qui a déclenché des mesures d'assainissement financier. Mais dans le déficit, on compte les baisses d'impôts de 2024 qui ont coûté 105 millions à l'État.

Voilà ce qu'impliquent les baisses d'impôt: des mesures d'économies dans le social: exit la promesse de réduction des tarifs des transports publics pour les jeunes et les seniors, exit la revalorisation promise des salaires de la CCT SAN (secteur para-public), exit les subsides complets pour les primes d'assurance maladie... Par ailleurs, l'écart salarial entre les hommes et les femmes dans l'administration cantonale est de 2,2 %. Mais l'État conditionne un contrôle de l'égalité salariale de l'administration à sa situation financière. Ce qui motivera certainement les entreprises privées à le faire aussi pour la même raison: mauvaise situation financière...

La solidarité à l'épreuve: les malades devront payer davantage ?!

Augmenter la franchise minimale de l'assurance maladie? Cela signifie que les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes âgées et, de manière générale, les personnes vulnérables devront à l'avenir payer plus pour des traitements coûteux. Sous prétexte de contenir les coûts, la franchise actuellement fixée à 300 francs doit-elle être relevée? Avec des conséquences clairement négatives: les plus durement touchées seront celles et ceux à revenus faibles et moyens, qui dépendent impérativement de soins médicaux et pour qui la part à leur charge augmenterait. Aujourd'hui déjà, une personne sur cinq en Suisse renonce à des consultations nécessaires pour des raisons financières – cette proportion risque d'augmenter avec la hausse de la franchise. Cette mesure mine la solidarité dans le système de santé.

La Commission du Conseil national décide de réduire drastiquement les rentes des veuves

La Commission sociale du Conseil national a décidé en première lecture de réduire de manière problématique les rentes de veuves. Au lieu d'adapter les rentes de survivant-e-s de l'AVS à l'évolution de la société et des structures familiales, la majorité de la Commission mise sur des mesures de démantèlement sévères : elle continue de refuser aux parents non mariés une protection minimale en cas de veuvage. Même les rentes en cours ne seront pas protégées, bien que la situation des bénéficiaires n'ait pas changé. Une suppression ou réduction des rentes en cours est inacceptable pour l'Union syndicale suisse (USS). Elles entraîneraient en effet une grande insécurité, juridique comme matérielle, pour les femmes concernées. La suppression des rentes en cours est également contraire à l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Les juges avaient explicitement stipulé que la Suisse ne pouvait pas se prévaloir de cet arrêt pour réduire ou supprimer les rentes des femmes concernées.



La statistique de l'AVS 2024

En décembre 2024, 2 594 700 personnes ont perçu, en Suisse ou à l'étranger, une rente de vieillesse et 223 700 une rente de survivants. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse a augmenté de 1,9 %, soit 48 900 personnes. Les cotisations des assurés représentaient 38,7 milliards de francs en 2024. La Confédération, deuxième source de financement en importance, a versé 10,3 milliards de francs. Le point de TVA prélevé en faveur de l'AVS a rapporté quant à lui 4,4 milliards de francs.

L'organe de prévoyance affiche un résultat positif. En 2024, l'AVS a enregistré un bénéfice de 5,6 milliards de francs, battant ainsi le résultat de l'année précédente, où elle avait réalisé un bénéfice de 2,9 milliards de francs. Ce résultat positif a été possible uniquement grâce à des rentrées supplémentaires dans les caisses. Les cotisations salariales et la TVA ont été augmentées en 2020, ce qui fait que l'AVS a encaissé au total 53,7 milliards de francs l'année dernière. Les recettes ont ainsi dépassé les dépenses de 50,9 milliards de francs. L'année boursière positive a permis à l'AVS de réaliser des bénéfices sur des placements, à hauteur de 2,8 milliards de francs.

Institutions de prévoyance du 2^e pilier : améliorer la qualité de la révision

Rapport de l'administration au Conseil fédéral (mai 2025) :

Ce rapport offre tout d'abord un aperçu du système de révision des institutions de prévoyance, en précisant les tâches des organes de révision, les conditions d'agrément et la distinction avec l'activité des experts en prévoyance professionnelle. Il compare le système de surveillance de la prévoyance professionnelle à la surveillance exercée sur les organes de révision des caisses de compensation AVS.

L'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ASR, et la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, CHS PP, ont constaté à plusieurs reprises des manquements au devoir de diligence de la part des organes de révision. Ceux-ci ne font pas l'objet d'une surveillance continue mais seulement en cas de doute et dans le cadre d'une procédure d'examen contre les réviseurs responsables. Pour pouvoir intervenir en tout temps, une solution serait de mettre en place une nouvelle structure de surveillance. Celle-ci pourrait se composer d'examens ponctuels et d'une surveillance continue. Des inspections devraient en outre avoir lieu périodiquement.

Densification dans les cinq plus grandes agglomérations suisses

Quels effets la densification du bâti a-t-elle eu sur la composition de la population? L'étude a été menée par l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) dans les cinq plus grandes agglomérations du pays – Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich – et a observé les effets de la densification urbaine sur la composition de la population résidente.

Ces vingt dernières années, la part des nouveaux bâtiments d'habitation dans les zones bâties existantes a sensiblement augmenté dans les cinq plus grandes agglomérations suisses. Dans les villes en particulier, les nouveaux logements sont créés en premier lieu par démolition-reconstruction, par surélévation du bâti existant ou par réaffectation de zones industrielles ou artisanales, mais quasiment plus sur du terrain non bâti. Les démolitions-reconstructions ou les réaffectations de surfaces représentent aujourd'hui, selon l'agglomération considérée, jusqu'à 63 % des nouvelles constructions. Le reclassement de zones industrielles ou artisanales, en particulier, a permis de créer un grand nombre de logements supplémentaires et l'accroissement net du nombre de logements (nouveaux logements construits moins logements démolis) s'est encore accentué dans la plupart des agglomérations entre 2020 et 2023.

Les résiliations de bail du fait d'une démolition ou d'une rénovation totale concernent principalement les ménages à faible revenu. Ainsi, le revenu moyen des ménages qui ont dû quitter leur logement était inférieur de 30,5 % à 39,6 % à celui de la moyenne de la population. Inversement, les occupants de logements neufs de remplacement avaient des revenus 14,6 % à 38,7 % supérieurs à la moyenne. Les demandeurs d'asile, les réfugiés reconnus et les ressortissants d'Afrique sont particulièrement touchés par ces effets d'éviction. Cela montre que, dans les cinq agglomérations étudiées en Suisse, les évictions touchent avant tout des personnes à faible revenu qui connaîtront probablement des difficultés à retrouver un logement abordable.

Prévoyance professionnelle: année favorable pour les placements

Après une nouvelle année aux rendements des capitaux positifs, les taux de couverture dans la prévoyance professionnelle ont une fois de plus augmenté en 2024. Le rendement net moyen de la fortune au terme de cette année a été de 7,4 % (5,2 % en 2023). Les taux de couverture calculés fin 2024 ont grimpé pour atteindre en moyenne 114,7 % (110,3 % en 2023). Seules 0,8 % des institutions de prévoyance étaient en découvert à la fin de l'année 2024 (7 % en 2023). Les assurés actifs profitent également de cette situation favorable. Leurs capitaux de prévoyance ont été rémunérés à un taux nettement supérieur à celui de l'année précédente, soit 3,76 %. Malgré la constitution de réserves de fluctuation de valeurs supplémentaires au cours des deux dernières années, les institutions doivent continuer à agir avec prudence, du fait des turbulences sur les marchés et des incertitudes géopolitiques actuelles.

■ Andrea Eggli

AUDITION DIFFICILE ?



LA SOLUTION POUR PROFITER D'UN TEST AUDITIF SANS SE DÉPLACER

neo^o
life

entendre
tout simplement



Pour profitez d'un essai et
d'un service sur mesure
sans vous déplacer !

076 589 56 57



À propos de NeoLife

Marie-Aurore Rochat-Smeyers a créé il y a 10 ans NeoLife en associant expertise et passion. Ainsi, l'entreprise qui compte une équipe de professionnels passionnés se distingue par son service d'audition à domicile sur mesure. NeoLife est une entreprise familiale présente sur tout le territoire romand.



L'équipe NeoLife

NeoLife, votre service personnalisé avec :

- **Conseils sur mesure**
- **Accompagnement adapté à chaque besoin**
- **Essais d'appareils auditifs de pointe**
- **Ajustements et service après-vente complet**

neo^o
life
entendre
tout simplement

« La visite d'une audioprothésiste diplômée à votre domicile ne vous coûte pas plus cher qu'une visite en magasin ».

Avec une disponibilité étendue à votre résidence, lieu de travail, ou même en établissements de retraite, NeoLife vient à vous dans les régions de **Vaud, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura, Jura-Bernois et Les Franches-Montagnes**.

NeoLife Sàrl · 076 589 56 57 · www.neolife.ch

Reflets de l'assemblée des délégués de l'AVIVO Suisse à Genève

L'assemblée annuelle des délégués de l'AVIVO Suisse s'est tenue à Genève-Lancy le 4 juin dernier. La partie statutaire a été rondement menée par nos deux coprésidentes Béatrice Métraux et Anne-Catherine Lyon. L'AVIVO Suisse compte près de 20'000 membres répartis en neuf sections d'importance variable: 9000 pour Genève, 80 pour Bienne. Mais toutes font preuve d'une belle vitalité avec des activités diverses et variées. La section de Berne par exemple malgré ses 160 membres propose au moins un événement par semaine! Les sections entretiennent souvent des contacts réguliers avec les autorités locales et d'autres associations qui défendent les mêmes buts. L'AVIVO Suisse est bien représentée à la FARES, Fédération des Associations des retraité·e·s et de l'entraide en Suisse.

Les délégués ont pu entendre un exposé de Madame Salima Moyard, maire de Lancy, qui a présenté les nouvelles solutions d'habitats mis en place par la Commune pour les seniors. De nouveaux immeubles construits par les pouvoirs publics mettent des logements adaptés à disposition des seniors et des étudiants qui peuvent ainsi s'entraider et doivent se rendre des services. Dans ce nouveau quartier de Pont-Rouge, ce sont les infrastructures qui s'adaptent aux seniors et non l'inverse. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les expériences proposées.

Puis Madame Ayah Ramadan, a exposé les dispositifs mis en place par l'Etat de Genève afin de mettre en œuvre sa politique volontariste de soins à domicile selon trois axes: soutenir, soigner, former. L'assemblée a encore discuté, et adopté trois résolutions (lire ci-contre). Un repas convivial a ensuite permis de tisser une fois encore les liens entre les responsables des diverses sections. Bravo et Merci à Ueli Leuenberger et sa section pour la parfaite organisation de cette journée.

■ Michel Guenot

Résolutions

Taxe injustifiée des documents « papier »

Avec la prolongation de la durée de la vie, les personnes retraitées constituent aujourd'hui un éventail d'âges de plusieurs générations. Les plus âgés d'entre eux sont confrontés à la complexité de nombreux processus administratifs dès lors qu'elles ne disposent pas d'un ordinateur ou d'un smartphone. Cette fracture numérique rend ces personnes dépendantes, pire elle les pénalise puisque de nombreuses entreprises – PostFinance et établissements bancaires, assurances, télécommunications, ... – facturent les documents-papier envoyés par courrier postal.

L'AVIVO Suisse lance un appel aux autorités fédérales les priant d'intervenir afin que ces entreprises cessent cette manière de faire qui marginalise une catégorie de citoyennes et citoyens en la taxant de manière parfaitement injustifiée.

La protection du climat, c'est plus qu'un simple souhait. C'est un devoir

L'AVIVO Suisse soutient les revendications des aînées suisses du climat et salue leurs activités, elle se réjouit en particulier de leur succès devant la Cour européenne des droits de l'homme qui a jugé que la Suisse violait les droits humains en ne prenant pas les mesures nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique.

Afin de soutenir efficacement cet objectif, l'AVIVO crée un groupe de travail **Climat** pour coordonner les activités en la matière au niveau national.

Initiative sur les soins: une deuxième étape largement insuffisante !

La deuxième étape de mise en œuvre de l'initiative sur les soins a été présentée par le Conseil fédéral le 21 mai dernier. Cette

version est largement insuffisante, et passe à côté d'un élément central de l'initiative acceptée par le peuple et les cantons: le financement.

Ce sont les conditions de travail qui resteront précaires, et donc la qualité des soins qui va en pâtrir. Comme association de défense et détente des retraités, nous tenons à défendre un système de soins équitable, accessible et efficace, et cela passe par une dotation

suffisante en personnel, en ne négligeant pas l'importance de l'aspect humain dans l'accompagnement des malades.

L'AVIVO Suisse appelle le Parlement à corriger la version du Conseil fédéral, en garantissant des investissements significatifs dans le domaine.

Adoptée lors de l'Assemblée des délégué·e·s du 4 juin 2025 à Genève.

AVIVO Vaud – Permanences impôts 2026 – Appel aux bénévoles

L'AVIVO souhaite renforcer ses équipes bénévoles plus particulièrement à Lausanne et recherche des personnes pour remplir les déclarations fiscales du mois de février à juin 2026. Pour cette activité bénévole, nous demandons :

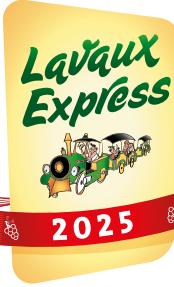
- ✓ **Avoir des connaissances en matière fiscale ou comptable**
- ✓ **Aimer le contact humain**
- ✓ **Respecter la confidentialité**
- ✓ **Être à l'aise sur un ordinateur**
- ✓ **Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques**
- ✓ **La possession d'un ordinateur portable est bienvenue**

Nous offrons une formation de 6 journées uniquement aux personnes qui participeront à notre action impôts à Lausanne et/ou dans le canton. Tous les cours se dérouleront à Lausanne dès l'automne 2025. Pendant la formation et les permanences, les frais de transport ainsi que les frais de repas seront à la charge de l'AVIVO.

Pour plus de renseignements nous nous tenons également à votre disposition au 021 320 53 93 ou info@avivo-vaud.ch, ou encore pour la section de Lausanne au 021 312 06 54 ou social@avivolausanne.ch.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au sein de nos équipes.

PUBLICITÉ



Lavaux Express
2025

*Jusqu'au
2 novembre 2025*

Tél.: 0848 848 791
www.lavauxexpress.ch

**Partez
à la découverte
du vignoble
de Lavaux,
en petit train
touristique!**



Patrimoine Mondial
de l'UNESCO

CHARLOTTE ET GASTON

Le frigo intelligent

– Entre, Charlotte. Merci d'avoir apporté tes fameux biscuits salés.

– C'est toi que je remercie d'accueillir toute l'équipe.

Quelques instants plus tard, la préparation de l'apéro allait bon train. Une bonne douzaine de personnes devait nous rejoindre pour une courte réunion d'organisation, il restait encore bien des choses à faire !

– Je peux prendre un peu de fromage ? Ai-je demandé à Gaston en me dirigeant vers la cuisine.

– Sers-toi seulement ma chère.

– Ah ! C'est quoi ce meuble ?

Une immense armoire noire en verre trônait au milieu de sa cuisine. Un monstre plus impressionnant que le monolithe de « 2001 l'Odyssée de l'espace ».

Gaston est venu tout souriant, fier de lui, très satisfait de m'avoir, pensait-il, épataée.

– C'est mon nouveau frigo intelligent, archi-techno-écologique. Je l'ai pris « toutes options » : cinq niveaux de température différents – de la surgélation à la conservation du vin –, trois portes, analyses des dates de péremption, alertes avant que les produits ne soient périmés, conseils diététiques, tenue des stocks, commandes automatisées. Fini le gaspillage des aliments !

– Et si tu pars en vacances ?

– Il suffit que je lui donne mes périodes d'absence pour qu'il s'adapte par-fai-te-ment !

Je le regardais de biais, pleine de doutes :

« – Parfaitement ? »

Un peu moins sûr de lui, il baissa légèrement la tête : - « Il faut juste lui donner mon emploi du temps deux mois à l'avance. À cause des dates de conservation. »

– Il est certain que ta vie va devenir de plus en plus spontanée...

J'ai cessé de le cuisiner – c'est le cas de le dire !

–, tout était fin prêt. À peine avions-nous eu un regard complice de satisfaction qu'on sonnait à la porte. Comme d'habitude, la rencontre s'est mise en route fort sympathiquement. Les dates que nous devions choisir ont été fixées efficacement. La seconde partie de la séance allait cependant se corser.

Nos amis sont toujours avides de discussions passionnées, pour ne pas dire polémiques. À propos de solutions pour lutter contre le dérèglement climatique, Gaston a eu fort à faire pour défendre son frigo. Malgré l'appui d'une partie des convives, un doute certain planait.

– Venez-voir comment il fonctionne. Vous serez convaincus !

Gaston ne perdait pas pied. C'est tout gaillardement qu'il commença à nous faire les présentations.

– Il parle au moins ton frigo, j'espère !

– La nuit, je me lève, le son est tellement fort que les voisins entendent quelle pâtisserie j'ai sortie. Alors j'ai désactivé la fonction de parole. Mais voyez par vous-même. Il tape deux fois sur la vitre, l'intérieur s'illumine. « – Pas même besoin d'ouvrir la porte pour voir le contenu. On a tout son temps pour réfléchir à ce qu'on va cuisiner, sans aucune perte d'énergie ! ».

– Y'a rien que des œufs et du fromage, tu ne vas pas te casser la tête longtemps.

– Tu pourrais au moins rajouter une salade !

– Ici, la caméra de reconnaissance des aliments, de la date de péremption. Je valide, le nom du fournisseur (sponsorisé), mon habitude de consommation...

– Là c'est quoi ?

– Le menu général. J'introduis mon code personnel...

Pendant qu'il tape sur le clavier je m'aperçois qu'il compose sa date de naissance. Pas très malin.

– Voici tout ce que je peux régler.

Comme toujours, Denise n'a pas pu se retenir

de toucher l'écran. Un message est apparu : « Le service intelligent de commandes automatiques est bien activé. Veuillez entrer la liste des aliments à renouveler automatiquement. Le service intelligent fonctionnera automatiquement dès que vous aurez validé avec OK ». Un compteur s'enclencha : dix, neuf, huit... Bien entendu, il n'y avait pas de bouton ANNULER. Panique générale. Chacun y alla de ses conseils pour sortir de ce mauvais pas. Mais rien n'y fit : « Le service intelligent de commandes automatiques est activé. Vous pouvez consulter la liste des aliments en tout temps. »

– Je fais comment maintenant pour consulter cette fichue liste ? Gaston sortit de la cuisine en râlant : « – Il est où ce mode d'emploi ? » De retour au salon, tout le monde tentait, soit

de s'y retrouver dans la notice de deux cents pages, soit de calmer Gaston – à l'aide d'une bonne bouteille.

- On n'y comprend rien à ton machin.
- C'est pas une solution viable toute cette technologie.
- De toute façon ta liste de commandes est vide.
- Tu n'as qu'à faire venir le technicien pour le régler.
- Ou pour carrément le remporter !

Le lendemain matin, téléphone paniqué de Gaston : « – Charlotte ! Au secours ! Je vais être ruiné ! »

- Qu'est-ce qu'il y a encore ? lui fis-je innocemment.



Thérèse Martin, *Les Paluds de Noves*,
1993, technique mixte sur toile 130x160cm

CHARLOTTE ET GASTON

- Un livreur est venu avec un immense plat de charcuteries d'apéritifs. C'est le frigo qui a passé la commande.
- Ah oui... Ah bon... (je me retenais de pouffer) Dis-moi.
- Sur la facture c'est écrit: « Vous recevez aujourd'hui les trente-deux articles commandés. Votre carte de crédit sera débitée lors de chaque livraison. Bon appétit ! » Je n'en ai plus, d'appétit, moi !
- Trente-deux articles ! Ah ben dis-donc, alors là, mince, c'est vraiment bien dommage ce qu'il t'arrive là, Gaston. Tu vas en avoir de la visite aujourd'hui. Je mis la main sur l'écouteur pour qu'il ne m'entende pas rire.
- Zut ! On sonne ! Je reviens, je pose l'appareil ! Je l'entendais parler au loin : « – Oui, c'est bien moi. Un bulletin de livraison ? Quoi, tout ça ! Je peux refuser ? Non ? Vous dites que ma carte a déjà payé ! Je signe où ? »
- Alors Gaston ?
- On vient de me livrer un plateau de croissants au jambon !
- C'est des bons au moins ?
- Au prix où ils sont ça doit être les meilleurs ! Gaston enrageait. Il est allé jusqu'à tirer la prise de son frigo.
- Ça ne sert à rien mon ami. Les commandes sont lancées, tu vas juste perdre le froid de ta nourriture. Rappelle-moi dans un moment, tiens-moi au courant.

La journée s'écoula ainsi, de livraisons de tartes salées ou sucrées, en appels téléphoniques de Gaston.

- Une choucroute de la grand-mère. Pour quinze personnes ! Je ne vais jamais arriver à manger tout ça !
- Mais si, mais si.
- Tu as l'air de bonne humeur Charlotte. Tu n'es pas attristée par ce qu'il m'arrive ?
- Comment te dire, Gaston. Jouer avec les technologies comporte des risques.
- J'étais sérieux moi. L'écologie, ce n'est pas un jeu.
- Alors parlons-en. Tu seras là ce soir ?
- Sûr et certain. Je n'aurai pas le courage de sortir après toutes ces émotions.

Vous l'aurez compris. C'est bien moi qui ai organisé toutes ces livraisons. Chacun de nos amis à convoqué, qui son enfant, qui sa nièce et ainsi de suite, à venir déguisés en livreurs pressés pour apporter à Gaston des victuailles. Nous nous sommes tous réunis ce soir-là, jeunes et vieux, pour manger et parler ensemble d'écologie, du monde à venir. Inutile de vous dire que les débats ont été passionnés.

– Une dernière question, les copains. Je ne suis pas certain d'avoir tout compris. Cette nourriture, c'est vous qui l'avez faite, c'est cadeau ?

Toute l'assemblée, en chœur : « – OUIIIIIII ! Santé et bon appétit Gaston ! »

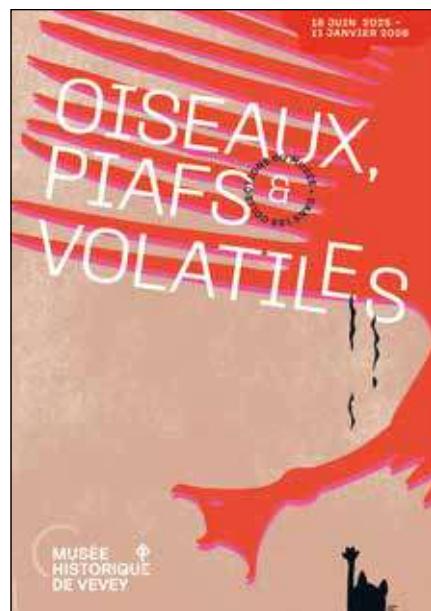
Gaston, tête baissée, tritrait pensivement son verre à pied : « – Se moquer ainsi des vieux, ce n'est pas très intelligent. »

Sa remarque nous fit comme un froid. Nous commençons à nous sentir gênés.

Il se redressa : « – Mais... en même temps... c'est super gentil ! »

■ Signé Charlotte

PUBLICITÉ



LUTTONS POUR L'AVS

Pourrons-nous toujours compter à la retraite sur des moyens d'existence suffisants pour assurer une vie digne? Devrons-nous comme au Japon chercher du travail au-delà de 80 ans pour compléter nos revenus? Tout dépendra du niveau des rentes AVS et du 2^e pilier (LPP). Les milieux politiques discutent de ces sujets. Des décisions engageant durablement l'avenir vont être prises.

Ces sujets nous concernent toutes et tous, actifs et retraités. Comme citoyens nous ne devons pas nous détourner de ces débats. Certes les questions sont difficiles! Et les « experts » et le monde de la finance font tout pour rendre ces questions plus complexes. Mais nous à l'AVIVO Vaud et au Courrier, nous avons décidé de ne pas lâcher: nous continuerons à décrypter les propositions et projets, faire apparaître les enjeux, les intérêts des uns et des autres. Notre but: vous informer et vous permettre de vous forger une opinion éclairée.

(Si vous voulez plus de détails, vous pouvez lire la suite de l'article)

■ Le comité de rédaction

Financement de la 13^e rente

Le 3 mars 2024, l'initiative de l'USS pour une 13^e rente AVS a été acceptée avec plus de 58 % des voix. Le Conseil fédéral estime son coût à 5 milliards de francs en 2030.

Si le chapitre « mise en œuvre de la 13^e rente », soit le versement de la première 13^e rente en décembre 2026, a été acquis à l'unanimité du Parlement, il n'en est pas de même de son financement.

Notons que le texte de l'initiative n'abordait pas le sujet. Toutefois, l'USS et les partis de gauche ne cachaient pas leur préférence pour un financement, si celui-ci s'avérait nécessaire,

uniquement par une augmentation de la cotisation salariale. Ce qui est dans l'esprit des principes de répartition et de solidarité de l'AVS depuis son origine.

Le projet de financement du Conseil fédéral, mis en consultation, proposait deux variantes: une hausse des cotisations paritaires ou un mixte composé d'une hausse des cotisations paritaires et d'une hausse de la TVA. Il mettait également en consultation une réduction de la contribution fédérale aux dépenses de l'AVS de 20,2 % à 18,7 %.

Or, les positions des partis étaient connues. La droite est opposée à une hausse, tant des cotisations que de la TVA. La gauche est opposée à une hausse de la TVA comme à une baisse de la contribution fédérale. Le sujet était donc loin d'être réglé.

Le 3 mai 2024, avant même le lancement de la consultation du projet du Conseil fédéral, la CSSS-N¹ communique qu'elle ne partage pas la stratégie de financement choisie par celui-ci. Elle considère par 13 voix contre 12 qu'il faut renoncer à un financement spécifique pour la 13^e rente et régler son financement dans le cadre de la prochaine vaste réforme de l'AVS promise pour 2026. En revanche, par 17 voix contre 8, elle invite le Conseil fédéral à ne pas réduire la contribution de la Confédération à l'AVS.

Le 16 octobre 2024, le Conseil fédéral transmet son projet finalisé au Parlement. Contre toute attente, et au grand dam de la gauche et de la droite, il décide que la 13^e rente soit financée uniquement par une hausse de la TVA. De plus, il persiste dans sa volonté de baisser la contribution de la Confédération aux dépenses de l'AVS.

Cette réduction de la contribution fédérale a des airs de « cocufiage ». En 2019, le peuple

¹ Abréviations: CSSS-E – Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats. CSSS-N – de même pour le Conseil national, USS – Union syndicale suisse.

acceptait une imposition plus légère des entreprises, avec comme contrepartie une contribution de la Confédération aux dépenses de l'AVS à hauteur de 20,2 % de ces dépenses.

Le 29 octobre, la CSSS-E, saisie du projet, constate, sur la base des chiffres qui lui sont présentés, que même sans nouvelle source de financement immédiate, la situation des finances de l'AVS ne commencerait à se détériorer qu'à partir de 2029. Elle estime, par conséquent, qu'il n'est pas urgent de trouver un financement pour 2026. Pour la CSSS-E, le Parlement doit prendre le temps d'effectuer une analyse sérieuse et documentée des moyens de financement possibles, dont celui d'un financement mixte (TVA/cotisation). Dans cette optique, elle mandate les services fédéraux ad hoc de procéder aux études nécessaires.

Six mois plus tard, **le 4 avril 2025**, la CSSS-E adopte par 9 voix contre 4 un concept de financement global, structuré en deux étapes et prévoyant des augmentations aussi bien des cotisations salariales que de la TVA. (voir encadré)

Une partie des augmentations servirait à financer la suppression du plafond des rentes pour les couples mariés si l'initiative populaire du Centre était adoptée. Actuellement, les époux ne reçoivent que 150 % des rentes. Une initiative du Centre veut mettre fin à cette inégalité par rapport aux concubins. Le couple marié recevrait alors l'entier des deux rentes. Comme la CSSS-N, la CSSS-E refuse toute baisse de la contribution de la Confédération à l'AVS.

Ce plan de la majorité de la CSSS-E est fragile. Il est le résultat d'un compromis PS et Centre finançant leurs initiatives respectives. L'UDC et le PLR, minoritaires au Conseil des États, ont proposé deux autres options qui n'ont pas obtenu de majorité.

Conseil des États

Le 12 juin dernier les trois options débattues en CSSS-E, la majoritaire et les deux minoritaires,

sont à l'ordre du jour du Conseil des États. Soulignons que ce 12 juin, les parlementaires ont connaissance, depuis le 15 mai, des orientations du projet de « réforme globale de l'AVS » du Conseil fédéral. Ces orientations ne manqueront pas de peser sur les interventions des sénateurs lors de ce débat sur le financement de la 13e rente. Lorsque le Genevois Cyril Aellen (PLR) déclare que rien ne devrait être tabou, « Il faudra discuter de tout, y compris des rentes de veuve, de la durée de cotisation ou encore de la flexibilisation de l'âge de la retraite. » Il ne vise certainement pas que le financement de la 13^e rente mais également la future réforme.

Le débat tourne autour de la nécessité ou non de financer rapidement la 13^e rente AVS. Le Centre et la gauche souhaitent régler maintenant son financement pour ces deux prochaines décennies alors que la droite préférera attendre la « grande réforme structurelle de l'AVS » dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2030, avec notamment une discussion autour de la durée des cotisations et surtout de l'augmentation de l'âge de la retraite.

Les positions des partis et les arguments présentés lors du débat ne sont guère différents de ceux présentés dans la CSSS-E.

Retenons deux arguments représentatifs des positions.

UDC et PLR proposent toujours d'attendre la prochaine grande réforme et en attendant, de puiser dans les réserves de l'AVS. La gauche et Le Centre jugent que le paquet proposé par la majorité de la CSSS-E est la solution la plus solide. « Le projet est particulièrement intéressant, car il anticipe toutes les grosses dépenses à venir – à savoir la 13^e rente, le déplafonnement des rentes pour les couples mariés et l'évolution démographique – avec des mesures modérées. »

La majorité des sénateurs estime que plus on attendra, plus il faudra agir dans l'urgence et plus ça coûtera cher à la population. Elle suit donc la majorité de sa commission. Elle adopte l'option d'une hausse des cotisations salariales

et de la TVA, par 23 voix contre 19.

Le financement de la 13^e rente est loin d'être plié. Le compromis n'a passé que de justesse. Il pourrait bien échouer au Conseil national où le Centre plus la gauche ne font pas une majorité. Il faudrait convaincre quelques voix à droite. Que fera le Conseil national ? Difficile de le savoir à cette étape.

Par ailleurs, on sent bien que la thématique de l'âge de la retraite ou du nombre d'années de cotisations va resurgir soit au Conseil national, soit à l'occasion d'AVS2030.

■ Roland Rapaz

La proposition adoptée par le Conseil des États est complexe

Les cotisations salariales seraient, sur le papier, augmentées de 0,4 point au 1^{er} janvier 2028. Dans les faits, une réduction simultanée des cotisations à l'assurance-chômage de 0,2 point ferait qu'au final, la hausse serait de 0,2 point, soit 0,1 point pour les salariés et 0,1 point pour les employeurs. Sur un salaire de 5'000 francs, cela représenterait une hausse de la cotisation mensuelle de 5 francs.

En outre, la majorité de la commission propose d'inscrire dans la loi que le fonds de compensation de l'AVS ne doit pas descendre en dessous de 80 % des dépenses annuelles de l'AVS. Actuellement la loi exige 100 % de couverture des dépenses. Si le fonds approchait de ce seuil critique de 80 %, le Conseil fédéral devrait soumettre alors au Parlement des mesures de stabilisation. Et si le fonds passait en dessous, une seconde hausse des cotisations salariales devrait être mise en œuvre par le Conseil fédéral.

En parallèle la TVA augmenterait également en deux temps. Elle serait relevée de 0,5 point dès l'entrée en vigueur de la modification, soit en 2027 ou en 2028, ce qui devrait permettre, avec la hausse des cotisations, de financer la 13^e rente AVS. Dans un second temps, une deuxième

augmentation de 0,5 point servirait à financer la suppression du plafond des rentes pour les couples mariés si l'initiative populaire du Centre était adoptée. Comme elle a de fortes chances d'être acceptée, les sénateurs veulent anticiper le trou d'environ 3,6 milliards qu'elle creuserait dans l'AVS.

AVS2030

Alors qu'aux Chambres fédérales reprenaient les discussions sur le financement de la 13^e rente AVS, le Conseil fédéral présentait le 15 mai dernier ses premières orientations du projet de stabilisation du financement de l'AVS jusqu'en 2040. Ce projet intitulé « AVS2030 » répond à une motion adoptée par le Parlement en 2021. Les partis de droite qui avaient soutenu cette motion attendent pour 2026 un projet de « réforme globale et structurelle de l'AVS ». Ce projet de réforme leur sert de prétexte pour repousser le financement de la 13^e rente AVS.

L'épouvantail des babyboomers

L'objectif du projet avancé par le Conseil fédéral est d'assurer le financement de l'AVS avec l'arrivée à la retraite de la dernière génération des babyboomers. La période, d'environ dix ans, pendant laquelle cette dernière génération de babyboomers entrera à la retraite est qualifiée de « phase critique » par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider.

Elle appuie son propos sur quelques prévisions calculées par ses services : si actuellement, 2,5 millions de personnes perçoivent une rente AVS, ce serait 2,8 millions en 2030 et 3 millions en 2035. Dans le même temps, la part de la population active ne croîtrait pas aussi fortement. Le ratio entre cotisants et retraités devrait donc se détériorer. D'où la qualification de « phase critique ».

Le Conseil fédéral évalue le besoin financier supplémentaire en fonction de plusieurs

facteurs: le moment où le financement de la 13^e rente AVS entrera en vigueur et l'aboutissement de plusieurs projets législatifs en cours, comme les rentes de survivants ou l'initiative du Centre pour des rentes équitables pour les couples mariés. Il craint que les résultats de répartition de l'AVS passent dans le rouge dès 2027.

Depuis la création de l'AVS, la proportion de retraités dans la population a augmenté, le ratio salariés/retraités s'est resserré, mais en parallèle la progression de la masse salariale, et donc de la masse des cotisations, a compensé la hausse des dépenses de l'AVS due à la démographie. Le Conseil fédéral explique que cette fois, la progression de la masse salariale ne permettra pas de compenser la hausse des dépenses de l'AVS. Peut-être en serait-il autrement si les salaires étaient adaptés à l'inflation.

Des orientations décevantes

Pour le moment, le Conseil fédéral ne touche pas à l'âge de référence de 65 ans. En revanche, il veut encourager les gens à travailler plus longtemps. Pour faciliter la chose, il envisage de supprimer l'âge limite de 70 ans auquel on peut différer le versement de sa rente AVS. Il propose également de rendre plus difficile la retraite anticipée.

Comme il ne s'agit que d'encourager à travailler plus longtemps, le Conseil fédéral sait que cela ne suffira pas à financer l'augmentation des dépenses. D'où il projette une hausse des cotisations ou une hausse de la TVA, voire un mixte cotisations/TVA pour assurer le financement de cette « phase critique ».

Âge de référence

Le Conseil fédéral qui n'a pas oublié le rejet par le peuple, en 2024, de l'initiative des Jeunes du PLR pour une augmentation de l'âge de la retraite, dit ne pas vouloir toucher à l'âge de référence (65 ans pour toutes et tous). Toutefois, précise-t-il, l'idée d'augmenter l'âge de la retraite n'est pas totalement abandonnée.

« Détabouiser » la limite de l'entrée à la retraite

Actuellement, nous avons la possibilité de différer notre retraite jusqu'à 70 ans. Cet âge maximal serait donc supprimé pour « favoriser l'exercice d'une activité lucrative au-delà de l'âge de référence ».

Elisabeth Baume-Schneider ne cache pas l'intention du Conseil fédéral: « En proposant cette mesure, il désire « détabouiser » (sic) la limite maximale du départ à la retraite (...), permettre d'alléger quelque peu les finances de l'AVS et répondre aux besoins en main d'œuvre de l'économie. »

Le monde réel

Les entreprises sont-elles prêtes à accepter d'employer les plus de 65 ans alors que déjà les plus de 50 ans au chômage, rencontrent de très grandes difficultés à retrouver un emploi? Les perspectives actuelles sont plus proches de perdre son emploi à 63 ans avec l'option du chômage longue durée et une rente-pont ou prendre une retraite anticipée plus ou moins forcée. Soyons réalistes, le marché du travail n'est guère favorable à l'embauche et à la garde des employé·e·s âgé·e·s.

Décourager les retraites anticipées

Le principe qui prévaut actuellement pour la retraite anticipée AVS est: si vous partez avec une année d'avance (64 ans) à la retraite, votre rente est amputée à vie de 6,8 %. Avec deux années d'avance (63 ans), le manque à gagner sera de 13,6 %. Sur une rente mensuelle AVS maximale de 2 520 francs, cela représente un manque à gagner de 171 francs dans le premier cas et de 342 francs dans le second.

Pour décourager celles et ceux qui voudraient prendre une retraite anticipée, la conseillère fédérale annonce: « Nous allons nous pencher sur les taux de réduction pour le versement anticipé de l'AVS », sans donner plus de détails.

Pas difficile d'imaginer que cela passera par une augmentation du taux de réduction de la rente.

Est-ce que cela soulagerait vraiment les finances de l'AVS? Sachant que ce sont en général les plus fortunés qui prennent une préretraite et donc arrêtent de cotiser prématûrement. Par ailleurs, Gabriela Medici, responsable des questions sociales de l'Union syndicale suisse relève qu'« il y a aussi des gens avec de petits revenus qui ne trouvent plus de travail et qui sont contraints de prendre une retraite anticipée ». La hausse des taux d'anticipation pénaliserait fortement cette population.

Aujourd'hui, le taux de départ anticipé à la retraite se situe à environ 12 % pour les hommes et 10 % pour les femmes.

Rebelote

Clairement, les mesures incitatives autour de l'âge de la retraite seraient insuffisantes pour financer l'augmentation des dépenses que prévoit le Conseil fédéral. Une hausse des recettes de l'AVS est donc nécessaire. Or, il a exclu de nouvelles sources de financement, tels une taxe sur les transactions financières, une imposition sur les successions ou un impôt sur les gains immobiliers. Il veut agir sur les cotisations salariales et/ou le taux de TVA. Deux mécanismes déjà avancés pour le financement de la 13^e rente AVS.

Vives réactions

À peine publiées, ces orientations ont suscité de vives réactions. Ce sont pourtant surtout les partenaires sociaux qui se sont exprimés.

L'Union syndicale suisse salue le fait que « le Conseil fédéral tienne compte du refus catégorique du relèvement de l'âge de la retraite ». En revanche, elle regrette qu'aucune proposition pour les personnes ne disposant que d'une faible rente AVS ne soit évoquée dans le paquet des orientations.

L'Union suisse des arts et métiers « soutient la volonté de supprimer certains obstacles à l'activité lucrative au-delà de l'âge de la

retraite. Toutefois, elle déplore que « le Conseil fédéral ne veuille pas aborder la question du relèvement de l'âge de la retraite dans le cadre de la présente réforme ».

Le Centre patronal qualifie l'idée du Conseil fédéral de s'attaquer aux retraites anticipées « d'écran de fumée pour masquer l'absence d'une vraie réforme de l'AVS ». « (...) en fin de compte, ce sont les petits revenus qui seront préterités. »

La suite cet automne.

■ Roland Rapaz

PUBLICITÉ



LNM NAVIGATION SUR LES TROIS - LACS

OFFRE ÂGE D'OR

032 729 96 00

LN.M.CH

1 Carte Journalière = CHF 30.-

RETRAITÉS EN ARGENTINE

Pauvreté et répression

Le gouvernement argentin mène une politique économique d'austérité drastique et de déréglementation, de suppression des services publics et de gel des augmentations de retraites, ce qui a conduit à une perte significative du pouvoir d'achat pour les retraités, certains se retrouvant en dessous du seuil de pauvreté.

Le Courrier de l'AVIVO publie ci-après la déclaration de l'organisation représentant les retraités et les pensionnés, le Syndicat des Travailleurs Passifs d'Argentine (STP). Ce syndicat vise à défendre les droits et les intérêts de ses membres, notamment en matière de retraite et de sécurité sociale.

Le pouvoir d'achat des retraites chute brutalement et le gouvernement réprime les protestations à l'aide de gaz au poivre et de bastonnades.

Le modèle de prévoyance argentin comprend un seul pilier, similaire à l'AVS. Mais avec une inflation endémique (33 % de moyenne par an avant la pandémie), les rentes doivent être actualisées régulièrement.

Depuis 2016, lorsqu'un gouvernement de droite est arrivé au pouvoir, les retraites ont perdu de leur pouvoir d'achat. Cela s'est aggravé depuis décembre 2023, lorsque le président d'extrême droite Javier Milei a été élu. Si en décembre 2015 la rente mensuelle minimale était de 377 CHF, en décembre 2024 elle est tombée à 234 CHF.

Milei est arrivé au pouvoir prêt à réduire les dépenses de l'État à la « tronçonneuse » et promettant que l'ajustement serait payé par « la caste ». Cependant, l'une de ses premières mesures a été une dévaluation brutale du peso (118 %) qui a pulvérisé le pouvoir d'achat des salaires et des retraites.

Selon l'Ombudsman pour les personnes âgées de Buenos Aires, un aîné a besoin de 954 CHF par mois pour se nourrir, se loger et se soigner. Or, 75 % des 7,2 millions de retraités ne reçoivent même pas un tiers de cette somme.

Milei a supprimé les médicaments gratuits pour les retraités, réduit les subventions aux handicapés et coupé la nourriture aux soupes populaires. En outre, le coût des services publics tels que l'eau, l'électricité et le gaz (utilisé pour la cuisine et le chauffage) ont été multipliés par sept, et les loyers ont été libérés. Le gouvernement dit qu'il a réduit la pauvreté, mais il ment. Le coût des services est sous-estimé dans son calcul, et les loyers ne sont même pas pris en compte (40 % de la population n'est pas propriétaire de son logement). Les médicaments, qui ont augmenté de 200 % en moyenne, pèsent lourdement sur le budget des personnes âgées.

En septembre 2024, le Parlement a voté une loi visant à augmenter quelque peu la retraite minimale et à améliorer la formule d'actualisation. Le président y a opposé son veto. Les retraités ont réagi en se mobilisant pour défendre leurs droits.

Aujourd'hui, le gouvernement utilise la répression et les mensonges pour stigmatiser nos revendications et nous accuser d'être des « putschistes ». C'est ainsi que chaque mercredi, lorsque les retraités manifestent pacifiquement devant le Parlement, il met en place des opérations policières de répression sauvage où il tente de les effrayer avec des matraques et du gaz poivré.

Evolution de la situation:

Javier Milei, président de l'Argentine, et Patricia Bullrich, ministre de sécurité, sont les responsables de la répression brutale contre les manifestants retraités et leurs accompagnants. Les journalistes qui couvrent ces manifestations y vont équipés de masques à gaz pour pouvoir accomplir leur devoir d'information. L'un d'entre eux, Pablo Grillo, a été grièvement blessé lors d'une manifestation de retraités à Buenos Aires. Il a été touché à la tête par une grenade lacrymogène tirée par la police le 12 mars 2025, lors d'une manifestation de

retraités soutenue par des supporters des clubs de football. En effet, depuis que la répression aux retraités a commencé, beaucoup de personnes et de groupes les accompagnent pour les protéger dans la mesure du possible. Les organismes de droits humains ont décidé d'accompagner systématiquement les retraités dans leur manifestation devant le Congrès de la Nation une fois par mois dès le 15 juillet dans le cadre d'un programme d'activités visant à « mettre un frein à la barbarie fasciste et raciste du gouvernement de Milei », ont-ils indiqué dans un communiqué.

Ils luttent fondamentalement pour la mémoire, la vérité et la justice concernant les crimes de la dernière dictature civico-militaire, mais aussi

pour la défense des droits du travail, sociaux et politiques.

L'accompagnement mensuel aux marches des retraités se poursuivra par une manifestation publique « pour la défense de la démocratie, la préservation de l'État de droit et contre toute proscription ou persécution des leaders et des lutteurs populaires ». « Le programme économique du gouvernement a le même objectif que celui de la dictature militaire : réduire l'État, ce qui met à mal la santé et l'éducation publiques, le système de retraites, les droits des citoyens et la démocratie. Contre cela, nous résistons », ont-ils déclaré au journal argentin Página 12.

■ Informations recueillies par Andrea Egli

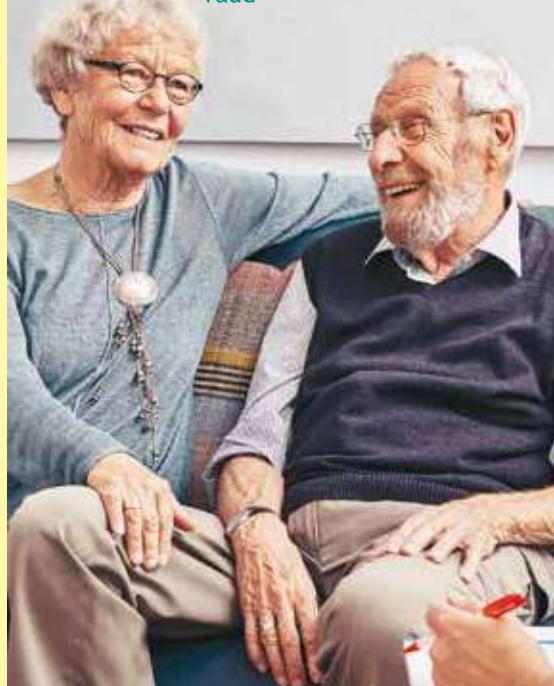
PUBLICITÉ

Soins et Assistance à domicile.

Nous soutenons et accompagnons depuis plus de 35 ans des personnes à leur domicile, avec confiance, compétence, adaptation à leurs besoins – pour les soins, l'aide au ménage et l'accompagnement. Appelez-nous et convenons ensemble d'un entretien conseil sans engagement.

021 311 19 20

senevitaCasa
Vaud



PORTRAIT ENGAGÉ

Une étude sur le fonctionnement d'une section AVIVO Vaud

Agatha Nicet, doctorante à l'Université de Lausanne, a réalisé, dans le cadre d'un mémoire de master, une étude sur le fonctionnement et l'engagement politique des membres d'une section de l'AVIVO Vaud. Nous l'avons rencontrée pour lui demander de nous parler de ce mémoire, de la méthodologie utilisée et de ses conclusions.

Tout d'abord Agatha, dites-nous qui vous êtes...

Je suis née à Fribourg mais je vis à Lausanne depuis ma petite enfance. J'y ai fait mes écoles et suis entrée à l'Unil en Sciences politiques, faculté dans laquelle j'ai obtenu un bachelor, après 1 an d'Erasmus à Bruxelles. Puis, je me suis lancée dans ce master à Paris, en sociologie politique à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. L'intérêt, pour moi, était que cette école propose un cursus centré, dès le départ, sur le mémoire de recherche. Durant mes études, j'ai développé un grand intérêt pour la recherche scientifique, qui demande notamment l'implication de l'étudiante sur le temps long, et l'immersion dans l'environnement étudié.

Actuellement, j'habite Lausanne, dans un studio que je viens de trouver. Je suis en plein déménagement!

D'où vient votre intérêt à la sociologie et, plus particulièrement aux séniors

Je n'arrive pas vraiment à définir un moment où cet intérêt s'est développé. Mais, dans tous les cas, depuis très longtemps, les comportements des groupes sociaux me passionnent. Il en est de même des comportements politiques : comment on en arrive à faire une grève,

qu'est-ce qui nous motive à aller voter ou pas, pourquoi nous engageons-nous socialement ou politiquement ? Et, je me suis beaucoup intéressée à la politique quand j'ai eu l'occasion de suivre les débats en France au sujet de la loi travail et des manifestations liées à cet objet. La question du revenu inconditionnel m'a aussi intéressée, j'en ai fait le sujet de mon travail de maturité au gymnase. Puis, à l'université, j'ai découvert les travaux scientifiques sur les comportements politiques, par exemple sur les activités des jeunesse campagnardes en Suisse, et ensuite celles des retraités. Je me suis alors demandé pourquoi ces personnes se réunissaient sur une base de l'âge et du statut social, celui de retraité. J'ai pensé étudier, dans un premier temps, le fonctionnement de Pro Senectute. Puis je suis arrivée à l'AVIVO qui me semblait plus correspondre à mes intérêts et au thème que j'avais choisi : comprendre le fonctionnement des groupes sociaux et des associations. Et, en termes de méthodologie, apprendre les méthodes d'enquête telles que l'observation participante et les entretiens à travers l'immersion dans le groupe social étudié.

Comment avez-vous procédé ?

J'ai pris contact avec le comité d'une section de l'AVIVO Vaud en lui expliquant ce que je voulais faire et en demandant si je pouvais participer aux activités proposées aux membres pour étudier et comprendre les raisons de leur présence et de leur éventuel engagement politique à travers leur participation à l'AVIVO. Il ne s'agissait pas de me rendre une seule fois à chaque activité mais plutôt d'y aller plusieurs fois pour observer mais surtout prendre part aux activités et discuter avec les participants.



Durant 3-4 mois, je suis donc allée jouer à la pétanque, essayé d'apprendre à jouer au jass – avec peu de résultats! –, marcher lors de sorties ou encore participer aux grands rassemblements comme les repas de saison. J'ai été très bien accueillie et intégrée dans toutes ces activités et je profite de remercier les personnes présentes dans les activités de leur chaleureux accueil. Ainsi, outre ma participation aux activités, j'ai pu interviewer nombre de participants sur leurs motivations et leurs intérêts, objectif de mon mémoire.

Qu'avez-vous « découvert » ?

L'AVIVO est aujourd'hui, selon sa dénomination, une association de détente et de défense des retraités. Ainsi, une bonne partie des membres des sections en font partie pour le côté détente, rencontre d'autres personnes retraitées elles aussi. La diversité de profils des usagers favorise cette fonction de détente et de rencontre. Pour maintenir cette fonction de rencontre, l'AVIVO est attentive au prix de ses activités qui devraient rester accessibles à la majorité.

En plus de l'aspect loisir, j'ai constaté que chacun et chacune reste indirectement conscient des activités plus politiques de l'Association, surtout dans le domaine de la défense d'un service public accessible ou plus largement des questions liées aux séniors. Il est toutefois rare que ces questions soient abordées durant les activités. L'aspect social, de rencontre, permet de penser que l'AVIVO présente une fonction de socialisation et, cas échéant, d'information sur les enjeux politiques et sociaux. En outre, lors d'occasions particulières, des représentants des milieux politiques sont présents. De plus, lors de votations liées aux thèmes chers aux retraités, l'AVIVO organise divers temps d'information qui sont fort bien suivis.

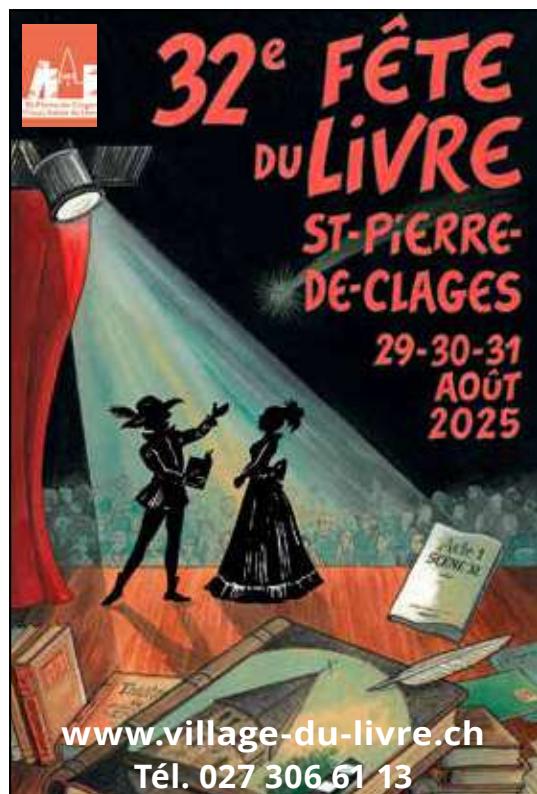
Le Comité régional est, de son côté et en majorité, formé de personnes plus « politisées ». La plupart des membres ont un passé militant ou engagé et poursuivent, dans ce cadre, des activités qui les intéressent et leur permettent de rester actifs et engagés socialement et/ou

politiquement. C'est le Comité qui participe aux prises de positions politiques de l'Association. Aux niveaux vaudois et suisse, les instances de l'AVIVO sont consultées sur les questions liées aux séniors et les positions sont relayées dans « Le Courrier », journal de l'Association. L'AVIVO a évidemment un grand intérêt à présenter un nombre d'adhérents importants, constituant ainsi une force politique non négligeable.

Ainsi, grâce à l'accueil et aux réponses obtenues, j'ai pu atteindre l'objectif fixé par mon mémoire: apprendre des méthodes d'enquête en sociologie !

■ Propos recueillis par Gérald Progin

PUBLICITÉ





3 Centres d'urgences

Vidy
La Source
Épalinges



1 Centre d'urgences pédiatriques

Vidy



100 Cabinets médicaux

Vidy
La Source
Épalinges



2 Centres de soins ambulatoires

adultes, pédiatriques
Vidy, Épalinges



Physiothérapie

La Source Fitphysio

Vidy
La Source
Épalinges



Médecine du sport

Vidy



Orthopédie

Vidy
Épalinges
Bulle



vidymed.ch



Créons ensemble votre projet de vie à domicile !

- Soins à domicile
- Aide à la vie quotidienne
- Services à la personne

Depuis 2015,

Home Assistance a apporté son soutien à plus de 6'000 résidents
dans les cantons de Vaud et Neuchâtel

Contactez-nous !
Discutons de vos besoins !
numéro gratuit : 0800 94 94 94
www.homeassistance.ch
info@homeassistance.ch



Route Aloys-Fauquez 2
1018 Lausanne
021 601 70 00

Notre organisation est certifiée et reconnue,
ce qui permet la prise en charge

d'une grande partie des prestations (LAMal) par toutes les caisses-maladie.

Rue de l'Ecluse 30
2000 Neuchâtel
032 722 68 68

Le viager, une solution immobilière avantageuse

Dans le domaine de l'immobilier, le viager constitue une alternative aux modes de vente traditionnels de maisons ou d'appartements. Encore trop méconnue, cette solution présente pourtant de nombreux avantages pour les vendeurs en quête de fonds.



Geoffrey Pascal

Fondateur associé de Bien en Viager



Image: Stockphoto/PIKSEL

Geoffrey Pascal, quelles sont les différentes façons de profiter des fonds de son patrimoine immobilier ?

Plusieurs options existent pour les propriétaires qui souhaitent bénéficier de leurs fonds. La première est l'hypothèque, qui consiste en un prêt destiné à l'achat d'un bien immobilier et garanti par le bien immobilier lui-même. Une autre solution est de vendre son bien pour acheter plus petit ou pour passer à la location. Enfin, la troisième option est la vente de son bien en viager avec un droit d'habitation. Contrairement à la vente classique, où les propriétaires sont obligés de quitter leur maison, le viager leur permet de garder leurs habitudes et leurs repères, faisant ainsi de cette alternative une solution idéale pour toute personne qui souhaite valoriser son patrimoine immobilier sans renoncer à son confort de vie.

Plus précisément, en quoi consiste le viager ?

Le viager est une solution de vente immobilière qui permet au propriétaire de céder son bien tout en continuant à y vivre sans payer de loyer. Plusieurs options s'offrent à lui pour percevoir le capital de la vente. Il peut recevoir un bouquet, c'est-à-dire un versement initial en une seule fois, ou opter pour une rente viagère. Pour cette dernière, une partie du montant est transformée en paiements mensuels réguliers. Dans la pratique, la majorité des vendeurs préfèrent recevoir l'intégralité du montant sous forme de bouquet. Ces fonds générés, qui sont d'ailleurs souvent plus importants que lors d'une simple hypothèque, permettent ensuite d'éviter les contraintes d'un déménagement tout en profitant mieux de sa retraite. En effet, dans la vie de tous les jours, rien ne change pour les anciens propriétaires, car c'est au moment du décès que l'acheteur peut jouir du bien. Il existe deux grands types de viager. Dans les viagers libres, les acheteurs paient un capital et une rente, et le vendeur quitte son bien. Ce format se rapproche d'une vente classique. Dans les viagers occupés, la personne continue de vivre chez elle grâce au droit d'habitation, pour une durée déterminée ou jusqu'à sa mort.

Comment la valeur du bien est-elle calculée ?

La rente versée dans le cadre d'un viager est établie selon des principes similaires à ceux utilisés pour fixer les prestations d'une assurance-vie. Le capital initial, appelé « bouquet », est quant à lui déterminé en fonction de l'âge des vendeurs, ce qui permet d'estimer la durée probable pendant laquelle ils occuperont le logement. Lorsqu'on choisit un viager avec rente, aucun seuil minimal ou maximal n'est imposé : l'acheteur effectue les versements tant que le vendeur est en vie. C'est pourquoi la durée du contrat dépend de la longévité du ou des occupants. Elle peut être brève – quelques années – ou s'étendre sur plusieurs décennies. Il existe toutefois des formules à durée limitée : certains propriétaires, notamment ceux disposant de grandes habitations, choisissent de n'y vivre qu'un certain nombre d'années, prévoyant à l'avance le moment où ils quitteront les lieux. On le comprend, des solutions existent pour tous types de situations et de besoins, d'où l'importance de bien les identifier et de se renseigner.

À qui s'adresse le viager ?

Le viager est une solution intéressante à partir du moment où l'on atteint l'âge de la retraite, à partir de 65 ans. Certains acheteurs peuvent ainsi, grâce au viager, régler leurs soucis familiaux et successoraux de leur vivant. Il est souvent bien plus facile de répartir son héritage avec des liquidités plutôt qu'avec un bien immobilier, surtout lorsqu'il y a beaucoup d'enfants. Par ailleurs, il arrive que les enfants aient besoin de liquidités

rapidement, plutôt que d'hériter après le décès des parents. Dans d'autres situations que nous rencontrons, les acheteurs ont tout simplement besoin de fonds pour vivre. On peut facilement être millionnaire en patrimoine sans avoir assez d'argent pour ses dépenses quotidiennes, d'autant plus lorsque les fonds de retraite ont été investis dans l'achat de la maison. Face à l'augmentation du coût de la vie, qui dépasse souvent les prestations de la rente AVS, le viager apparaît donc pour beaucoup comme une solution judicieuse, à la fois sécurisante et socialement utile. Particulièrement lorsqu'il n'y a pas d'héritiers, cette solution permet de profiter de son capital durant sa vie, plutôt que de le perdre à son décès. Le viager permet en effet d'augmenter sa qualité de vie : il devient possible de voyager, de payer ses dépenses médicales ou d'en faire profiter ses proches.

Le viager est-il lié à la situation immobilière en Suisse ?

Tout à fait. Lorsque le marché de l'immobilier est porteur, l'intérêt des investisseurs s'accroît naturellement. C'est pourquoi, même dans un contexte économique mondial incertain, le viager continue d'attirer, porté par la stabilité relative du secteur immobilier. L'allongement de la durée de vie et la croissance constante du nombre de retraités renforcent encore son attrait.

Le viager est-il aujourd'hui une option immobilière privilégiée par les vendeurs ?

Le viager est une solution encore malheureusement méconnue, voire même crainte. Les gens ont souvent peur de se lancer. C'est pourquoi nous cherchons à faire connaître cette solution qui peut s'avérer réellement transformatrice pour les retraités. Cela vaut la peine de demander une évaluation pour connaître ses options, car il s'agit d'un domaine assez vaste et avec de nombreuses variantes. Il est en effet important pour nous de pouvoir proposer des solutions à la carte qui répondent exactement aux besoins des vendeurs. Surtout, le viager est protégé par la loi. Le contrat s'effectue chez un notaire, ce qui garantit le respect des réglementations et limite les risques, aussi bien pour le vendeur que pour l'acheteur. Finalement, nous encourageons toutes les personnes qui pourraient être concernées à prendre un rendez-vous avec des experts. Cette première rencontre, qui n'engage à rien, peut leur permettre d'y voir plus clair.

Quels sont les avantages du viager pour les acheteurs ?

Le viager permet aux personnes qui souhaitent acheter d'accéder plus facilement à la propriété, le prix d'achat du bien étant bien souvent inférieur à celui du marché. Les paiements échelonnés répartissent les coûts, ce qui permet d'investir sans forcément recourir à un emprunt bancaire classique. Enfin, contrairement à un simple achat locatif, le viager offre une dimension humaine : il permet à une personne âgée de rester chez elle tout en sécurisant sa situation financière.

Interview Léa Stocky

Demandez votre estimation

gratuite et sans engagement au :

Tél. 024 524 33 33

et 022 575 66 66

www.viagers.ch

info@viagers.ch



COUP DE PROJECTEUR

La peinture polonaise au service de l'indépendance nationale

Il faut d'abord se rappeler que, pendant la période considérée, le pays n'existe plus comme nation. À la suite des fameux « partages de la Pologne » à la fin du XVIII^e siècle, elle a été disséquée par l'Empire des tsars, celui des Habsbourg et le royaume de Prusse (qui deviendra l'Empire allemand en 1871). Comme chez les Tchèques avec les compositeurs Smetana et Dvorák, les artistes – le pianiste Chopin, le poète Adam Mickiewicz mais surtout les peintres – vont jouer un rôle capital dans la volonté de préserver l'âme polonaise et de contribuer à l'indépendance nationale. Cet aspect est fondamental et, sous des formes picturales diverses, il parcourt toute l'exposition. La puissance occupante la plus répressive est alors l'Empire des tsars. Les insurrections polonaises sont durement réprimées, entraînent exécutions et déportations en Sibérie. On le voit dès la première salle, où une belle toile de Jacek Malczewski montre une jeune Polonaise dans le froid du Nord où elle a été confinée. Par des tableaux de grand format qui sont

de véritables « machines » historiques, les artistes exaltent le passé glorieux, sublimé et idéalisé, du royaume des Jagellon (XIV^e-XVIII^e s.), qui englobait une grande partie de l'Europe centrale. Il comprenait de nombreuses minorités nationales, tels les cosaques Zaporogues, représentés de manière orientalisante. Les peintres polonais, influencés par les recherches ethnographiques du XIX^e siècle, ont cherché à mettre en valeur ces ethnies, leurs chants et costumes traditionnels, comme on le voit bien dans la toile de Wladyslaw Jarocki, *Houtsoules dans les Carpates*. Alors que la Pologne est surtout un pays de grandes plaines, les peintres ont exalté aussi ses montagnes (Carpates, Tatras vues depuis Zakopane).

Le deuxième étage présente une peinture plus lumineuse, influencée par l'Impressionnisme français et par Gauguin à Pont-Aven en Bretagne. On aimera particulièrement de remarquables paysages, comme *Deux lacs* de Michalina Krzyzanowska, et d'autres, hivernaux, qui font un peu songer à la peinture scandinave. Certains peintres

avaient d'ailleurs des relations avec le Norvégien Edvard Munch. Mais le paysage chez les peintres polonais est souvent chargé d'une valeur symbolique, comme s'il possédait une vie intérieure.

Si le pays était et reste une terre profondément pieuse et catholique (ce qui la distinguait de la Russie orthodoxe et de la Prusse protestante), les écrivains et artistes se rappelaient aussi qu'il



Michalina Krzyzanowska

Deux lacs, 1931

Huile sur panneau, 94,8 x 110 cm

Musée national de Varsovie

Władysław Jarocki***Houtsoules dans******les Carpates, 1910***

Huile sur toile, 201 x 282 cm

Musée national de Varsovie

était profondément marqué par la vieille âme slave païenne, avec ses esprits et sirènes maléfiques. Elle apparaît donc dans plusieurs peintures.

Le mouvement symboliste (avec l'influence du Suisse Arnold Böcklin) a joué un grand rôle dans la peinture polonaise des XIX^e et début du XX^e siècles. Il occupe une place importante au sous-sol de L'Hermitage, tout comme le mouvement moderniste de la Jeune Pologne entre 1890 et 1918. Avec aussi un apport de l'Art nouveau et de l'Art décoratif. On le voit bien dans la toile de Edvard Okun, *Nous et la guerre*.

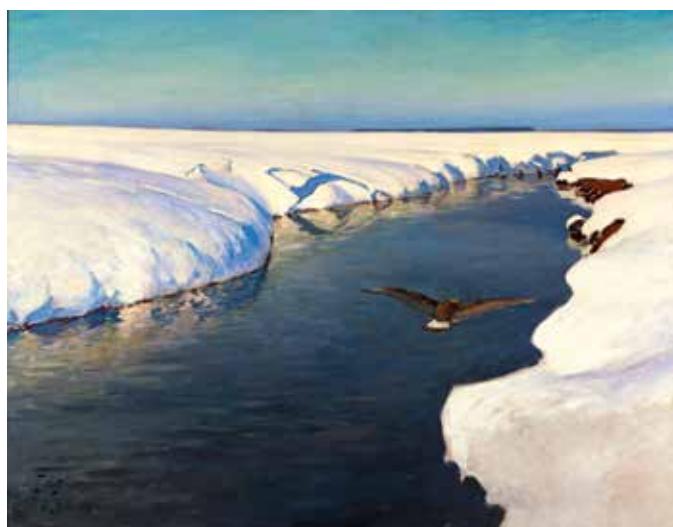
Ces quelque cent œuvres venues du musée national de Varsovie s'inscrivent dans l'approche systémique de L'Hermitage, qui a mis en lumière, ces dernières années, des aspects moins connus de la peinture occidentale, par exemple scandinave, américaine ou belge. L'intérêt de l'exposition actuelle est réel, même



si, en dehors de quelques toiles d'une grande valeur picturale, il nous paraît plutôt historique, voire ethnographique, que strictement esthétique.

■ Pierre Jeanneret

« LA POLOGNE RÊVÉE. 100 CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSÉE NATIONAL DE VARSOVIE », LAUSANNE, FONDATION DE L'HERMITAGE, JUSQU'AU 9 NOVEMBRE.

**Julian Fałat*****Paysage d'hiver avec rivière et oiseau, 1913***

Huile sur toile, 106 x 135 cm Musée national de Varsovie

Deux expositions au Musée du Vieux Moudon

Moudon c'est vachement bien !

Les deux musées de la cité broyarde se sont associés pour décliner le bovidé sous toutes ses formes

Commençons la visite par le musée consacré à Eugène Burnand (1850-1921). Ce peintre vaudois connut un immense succès. Son *Taureau dans les Alpes* obtint même une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris en 1889. Il faut dire que la vache était devenue une sorte d'emblème iconique de la Suisse (le taureau figure d'ailleurs sur le drapeau du canton d'Uri), tout comme le chalet, surreprésenté à l'Exposition nationale de Genève en 1896. Adepte du naturalisme en art, Burnand a peint des scènes rurales sur des toiles de très grands formats, traditionnellement réservés à la peinture d'histoire. Il présente une vie paysanne un peu idéalisée, alors que son époque voyait l'agriculture et l'élevage décliner au profit de l'industrie et de la société urbaine. La représentation des vaches tient une place importante dans son œuvre. Burnand avait le souci du détail. Ainsi, lorsque sa toile *Le labour dans le Jorat* brûla, il la reproduisit à l'identique, au poil près des bovins... Si sa peinture est strictement figurative et un peu passéeiste, l'artiste témoigne d'une remarquable maîtrise du dessin, du pastel et de la peinture à l'huile. Bien représentatifs de son œuvre,

les tableaux *L'abreuvoir* (1895) et *Le repos des laboureurs* (1888). Ils nous touchent encore par l'évocation paisible de la vie d'autrefois dans nos campagnes vaudoises. On découvre que la publicité pour les produits laitiers (notamment de Nestlé) s'est rapidement inspirée des tableaux de Burnand. Dans un tout autre genre, on peut voir quelques exemplaires de la collection de « botte-cul » servant à la traite, rassemblés par Pierre Keller ancien directeur de l'ECAL, et conçus d'une manière résolument moderne, voire futuriste et souvent drôle par des étudiants de cette école d'art. Une manière d'honorer un objet traditionnel qui a disparu avec l'introduction des trayeuses automatiques. Puis on passera au Musée du Vieux-Moudon qui, dans la maison de Rochefort bâtie entre la fin du XVI^e et le XVIII^e siècles, jouxte le premier. Une partie de ses salles est consacrée au thème de la vache, abordé ici de manière plus didactique et scientifique. On y apprend tout sur l'élevage bovin au cours des temps, sur le système digestif des ruminants, sur la valorisation des produits laitiers.

Et on profitera de sa présence en ces lieux pour découvrir l'ensemble de ce très intéressant musée régional, où les objets sont bien présentés. Outre la reconstitution d'un cabinet de notaire, d'une table à manger bourgeoise avec sa vaisselle, ou encore d'une cuisine à bois, le musée montre quantité d'outils et d'objets de la vie de tous les jours dont on avait perdu le souvenir. Fléaux pour battre le blé, jougs des bœufs et chevaux, appareil à baratter le beurre, landaus pour bébés aux roues en fer, outils du forgeron ou du charpentier, belles enseignes métalliques de cafés, tous les aspects de la vie d'autrefois sont évoqués. Nous invitons donc vivement les parents et grands-parents à visiter avec les enfants l'exposition, et l'ensemble du musée. Ils y trouveront du plaisir et y apprendront beaucoup de choses sur un monde disparu qui n'était pas encore celui du téléphone mobile... Sans parler des vieilles rues médiévales de Moudon, qui ont



beaucoup de charme. Tout cela offre un beau but d'excursion pendant les vacances scolaires.

■ Pierre Jeanneret

« AMOUR VACHE. À LA VIE, À LA MORT », MUSÉES DE MOUDON, JUSQU'AU 26 OCTOBRE.



À l'occasion des 100 ans de la naissance de Philippe Jaccottet

Philippe Jaccottet, images d'enfance

Quand il s'agit de présenter le poète Philippe Jaccottet (1925-2021), les notices commencent par l'indication de sa naissance à Moudon, où son père exerçait la profession de vétérinaire, et enchaînent sur son déménagement à Lausanne à l'âge de huit ans, sans donner de précisions sur ses origines familiales.

Par sa grand-mère, Léa Chollet, Jaccottet descend de familles ancrées à Moudon depuis fort longtemps. Parmi ses ancêtres, on compte les propriétaires de la pharmacie Chollet, et les familles Tacheron, Tissot, Burnand. De cette parenté importante émerge la figure de sa tante Lily Kautzsch, qui a marqué fortement le jeune garçon.

Cette enfance moudonnoise n'apparaît pas de manière centrale dans l'œuvre du poète, mais ailleurs en des allusions discrètes – de L'Effraie (1953) à Cahier de verdure (1990), de L'Ignorant (1958) à La Semaison (1984) –, allusions rassemblées aujourd'hui dans Le Cours de la Broye (Moudon, Éditions Empreintes, 2008). Jaccottet y évoque ses premières sensations, qui ont orienté son rapport au monde proche, essentiel dans son œuvre.

En 1994, Jaccottet saisit l'occasion d'un texte donné à la revue Écriture (lui aussi repris dans Le Cours de la Broye) pour relater un séjour fait à Moudon, cinquante ans plus tôt, sur les traces de son enfance. C'est que Jaccottet, une fois ses études achevées, s'installe à Paris puis à Grignan, dans la Drôme, et ne revient dans la

Broye qu'à de rares occasions; en 1945, donc, puis en 1976 pour une dernière visite à son ami Gustave Roud à l'hôpital, et en 2001, quand sa ville natale l'honneure du Prix littéraire de la Ville de Moudon.

L'exposition illustre les premiers pas de Philippe Jaccottet à Moudon, ainsi que les lieux et les personnages évoqués dans Le Cours de la Broye. Les albums photographiques et les portraits conservés par la famille donnent un visage aux nombreux parents moudonnois du poète, et aux lieux qu'ils ont habités. Une deuxième partie de l'exposition se concentre sur les textes où l'auteur, un des plus grands poètes francophones du XX^e siècle, évoque son enfance.

Organisée par le Musée du Vieux-Moudon et Sarah Besson-Coppotelli, directrice du pôle muséal de Moudon, avec la collaboration du Centre des littératures en Suisse romande (CLSR, UNIL), l'exposition a été conçue par Monique Fontannaz (Musée du Vieux-Moudon) et Stéphane Pétermann (CLSR). Les documents présentés, la plupart inédits, proviennent de la famille de Philippe Jaccottet, des familles alliées Jaccottet et Neeser, de collectionneurs privés et du Centre des littératures en Suisse romande.

■ Jean-Daniel Murith

EXPOSITION AU MUSÉE DU VIEUX-MOUDON DU 21 JUIN AU 26 OCTOBRE 2025.

À Vevey, Albert Chavaz, le « Genevois de Savièse »

Le Musée Jenisch abritant le Cabinet cantonal vaudois des estampes, il est normal que l'exposition actuelle, consacrée à Albert Chavaz (1907-1990), soit essentiellement dédiée à ses gravures. Celles-ci ne rendent cependant pas totalement compte de sa vie et de son œuvre. Rappelons-les brièvement. L'artiste est né à Genève, dans une famille nombreuse, très catholique. Lui-même aura six enfants et sera habité toute sa vie par une foi profonde. Après avoir étudié dans un établissement religieux, il a suivi l'École des Beaux-Arts de Genève. Il a fait partie du Groupe de Saint-Luc, dont le principal représentant était Alexandre Cingria. Ces artistes étaient politiquement conservateurs, membres de l'Union Nationale

de Géo Oltramare ou proches de ce mouvement fascisant, mais adeptes de la modernité picturale. Ils voulaient surtout renouveler l'art sacré catholique et l'arracher à sa suavité « saint-sulpicienne ». Dès 1934, Albert Chavaz crée des fresques et des vitraux pour plusieurs églises en Valais. En 1940, il établit son atelier à Savièse. Il est surtout connu pour ses paysages et ses portraits de gens simples de son canton d'adoption. Ce n'est qu'en 1971 qu'il s'est initié à la gravure, aux côtés de Pietro Sarto, dans le fameux Atelier de Saint-Prex. Le Musée Jenisch présente donc cette production tardive, ainsi que quelques huiles et dessins. Ses paysages très dépouillés sont proches des travaux de Gérard de Palézieux et d'Italo De Grandi. Ses natures mortes ont pour sujets des objets apparemment banals, traités de manière qui rappellent l'austérité des moines cisterciens. Belles lithogravures représentant des Valaisannes, mais éloignées du folklore un peu passéiste de l'École de Savièse. On admirera aussi ses beaux Nus à la carnation opulente, ainsi que ses illustrations du livre *Salutation paysanne* de C.-F. Ramuz. L'occasion donc de découvrir une partie de l'œuvre de Chavaz. Quant aux férus d'art contemporain, ils en profiteront pour visiter, dans le même musée, une vaste sélection de la collection de Thierry Barbier-Mueller (1960-2023), issu d'une grande famille de collectionneurs genevois. Paysages, corps humains et visages se côtoient dans une grande diversité de styles.

■ Pierre Jeanneret



Albert Chavaz, *La Bonne*, 1974

Vernis mou sur papier vélin, 304 x 232 mm

Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex © Albert Chavaz / 2025, ProLitteris, Zurich
Photographie: Musée Jenisch Vevey

« ALBERT CHAVAZ. L'APPROCHE D'UN PEINTRE », JUSQU'AU 2 NOVEMBRE ET « UNE CONVERSATION SANS MOTS. COLLECTION BARBIER-MUELLER », JUSQU'AU 26 OCTOBRE, MUSÉE JENISCH, VEVEY.

VISITEZ LE MUSÉE SUISSE DE L'ORGUE DE ROCHE(VD)

Rue du St-Bernard 5 – 1852 Roche VD



Roi des instruments de musique, par son esthétique comme par ses sonorités, l'orgue méritait qu'on le célèbre en un haut lieu culturel et architectural. Vous y découvrirez des trésors rassemblés dans un trésor. 23 siècles de musique, d'histoire et de techniques.

Renseignements : www.orgue.ch - Courriel : secretariat@orgue.ch



OPÉRA DE LAUSANNE DON QUICHEOTTE

JULES MASSENET
5, 7, 10 ET 12 OCT 2025
Direction musicale : Laurent Campellone
Mise en scène : Bruno Ravella

OPERA-LAUSANNE.CH
T 021 315 40 20

OPÉRA DE
LAUSANNE



Papillorama.ch



Moosmatte 1
3210 Kerzers

T
M
THEATRE
KLEBER
MELEAU
25-26
TKM.CH

03-12.10.25

FESTIVAL D'ART BRUT

Théâtre, Installation, Musique
Fabrice Melquiot / Julien Schmutz

18-22.11.25

LE VERBE DE BACH, LA MUSIQUE DE LA BIBLE

Cédric Pescia / Omar Porras

10-21.12.25

PRESQUE HAMLET

Dan Jemmett / Gilles Privat

08-18.01.26

LA TEMPÈTE

William Shakespeare / Omar Porras

27.01-01.02.26

ACTAPALABRA

Joan Mompart / Philippe Gouin

24.02-01.03.26

FANTASIO

Alfred de Musset / Laurent Natrella

21.04-03.05.26

LE TARTUFFE

Molière / Jean Liermier

06.12.25 / 18.03.26 / 09.05.26

OPÉRA

Récitals en collaboration avec
l'Opéra de Lausanne

Initiative populaire fédérale

Les loyers sont trop chers ! Signez l'initiative de l'ASLOCA

En Suisse depuis 20 ans les loyers ont augmenté de 25 % alors que les taux hypothécaires ont atteint des plafonds historiques. Or les règles actuelles auraient dû conduire à leur baisse. Cette spirale est alimentée par des sociétés immobilières focalisées sur le rendement au mépris des normes légales. Pour de nombreux ménages le loyer représente aujourd'hui le premier poste de dépense.

L'ASLOCA lance une initiative fédérale qui vise à inscrire dans la constitution le principe des loyers fondés sur les coûts effectifs de l'objet loué moyennant un rendement raisonnable pour le bailleur.

Les loyers ne doivent plus être orientés sur la recherche du profit des groupes immobiliers qui engrangent des bénéfices record. L'initiative veille à ce que des contrôles réguliers et automatiques soient effectués pour vérifier si les loyers sont conformes à la loi. Il faut des règles claires et un contrôle efficace pour que le logement ne soit plus le jouet des spéculateurs.

L'AVIVO Suisse soutient cette initiative. Béatrice Métraux, sa coprésidente, est membre du comité d'initiative.

Vous trouvez ci-contre un formulaire de récolte de signatures. Vous pouvez obtenir des feuilles supplémentaires auprès de l'AVIVO Vaud ou de l'ASLOCA.

Signez et faites signer l'initiative contre les loyers chers !

{Re} découvrez

Le plus grand lac souterrain d'Europe.

Au cœur
du Valais



LAC
SOUTERRAIN
ST LÉONARD

Visites guidées tous les jours
de mi-mars à début novembre.
www.lac-souterrain.com

Initiative populaire fédérale «Oui à la protection contre les loyers abusifs (initiative sur les loyers)»

Initiative sur les loyers ✓

Seuls les électeurs et électrices ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

REMPLIR IMPÉTUELLEMENT TOUS LES CHAMPS !

N° postal:	Commune politique:	Canton:	Commander des stickers et rester informé	Signature manuscrite	Controle (laisser en blanc)
Nom et Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Vous trouverez ici notre règlement de protection des données: initiative-loyers.ch/protection-des-donnees/

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: **Jequeline Badran**, Thurywiesenstrasse 3, 8037 Zürich; **Patrizia Bernasconi**, Blumenrain 32, 4051 Basel; **Pablo Blochlinger**, Kreuzstrasse 23, 8640 Rapperswil; **Sarah Brutschin**, Savoiestrasse 32, 4052 Basel; **Céline Dellagana-Rabuffetti**, La Strada Noya 70, 6677 Aurigeno; **Christian Dandres**, Rte J.-J.-Rigaud 55A, 1224 Chêne-Ébourges; **Xavier Daniel**, Al Rie da Castro 15, 6702 Claro; **Julia Huguenin-Dumittan**, Rue de Beauregard 11, 2600 La Chaux-de-Fonds; **Daniel Gähwiler**, Mythenstrasse 2, 6003 Lucern; **Jessica Jaccoud**, Chemin de la Tailiaz 20, 1149 Berolle; **Lorenz Keller**, Hohenweg 15, 8200 Schaffhausen; **Marie Levrat**, Rte des Colombettes 297, 1628 Vuadens; **Pierre-Yves Maillard**, Rue du Lac 34, 1020 Renens; **Monika Maire-Hefti**, Grande rue 98, 2316 Les-Ponts-de-Martel; **Lisa Mazzoni**, Avenue Ernest-Pictet 5, 1203 Genève; **Béatrice Metraux**, Chemin du Ru 17, 1041 Bottens; **Sophie Michaud Gigon**, Av. du Grey 3, 1004 Lausanne; **Edith Siegenthaler**, Montbijoustrasse 61, 3007 Bern; **Carlo Sommargua**, Bd des Philosophes 11, 1205 Genève; **Larissa Steinher**, Kalkbreitestrasse 43, 8003 Zürich; **Michael Tröngi**, Unter Strick 84, 6010 Kriens; **Adriano Venuti**, via dei Casagrande 38, 6932 Lugano-Breganzone; **Manuela Weicheit**, Oberwiler Kirchweg 17, 6530 Zug; **Cédric Wermuth**, Rotfarbrasse 11, 4800 Zofingen.

NE PAS REMPLIR LES CHAMPS GRIS ! Le comité de l'initiative se charge de demander la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)	Sceau
Lieu	Date
Signature manuscrite	Fonction officielle

Ce formulaire – même partiellement rempli – est à renvoyer aussi vite que possible à: **Initiative sur les loyers, Association suisse des locataires, case postale 667, 9430 St. Margrethen.**
Expiration du délai impartie pour la récolte des signatures: **03.12.2026.**

LES LOYERS TROP SONT TROP CHIERS



asloca Association
des locataires

Initiative sur les loyers ✓

Initiative populaire fédérale

«Oui à la protection contre les loyers abusifs (initiative sur les loyers)»

Publiée dans la Feuille fédérale le 03.06.2025. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s):

La Constitution¹ est modifiée comme suit:

Art. 109, al. 1bis et 1ter
^{1bis} Un loyer est abusif lorsqu'il excède les coûts effectifs pour la chose louée en plus d'un rendement approprié ou lorsqu'il résulte d'un prix d'achat exagéré.

Initiative sur les loyers
Association suisse des locataires
case postale 667
9430 St. Margrethen



GAS/ECR/ICR
nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare
104044798
000001



avivo

Vous trouverez toutes les informations ainsi que les feuilles de signatures sur initiative-loyers.ch

1 RS 101

COUP DE GEULE

Certains politiques se croient tout permis !

Marine Le Pen a détourné quatre millions d'euros au Parlement européen et crie au scandale lors de sa condamnation par la justice. Netanyahu a mis la bande de Gaza à feu et à sang tuant des dizaines de milliers de personnes au mépris du droit international.

Xi Jinping se prépare à envahir Taïwan, se moquant du fait que cette île est un Etat souverain.

Poutine, au nom d'un État disparu (l'URSS), revendique la possession de l'Ukraine, se fichant du nombre de morts et de blessés que cela engendre.

Sans parler de mon cher Donald dont l'incompétence, l'imprévisibilité et le mépris des lois atteint un summmum d'irréalité politique.

Mais nous aussi, nous avons nos propres politiciens se croyant au-dessus du droit et des convenances. Monsieur Dettling et ses amis de l'UDC qui ne cessent de critiquer vertement des conseillers fédéraux d'autres partis. C'est oublier que certains de leurs propres conseillers fédéraux UDC, notre cher Ueli Maurer pour ne pas le citer, ont été en dessous de tout au cours de leur mandat.

Vous l'avez bien compris, ce qui unit toutes ces personnalités, c'est leur sentiment d'être au-dessus des lois et du droit international, foulant par là même ce qui nous tient à cœur: la démocratie.

■ Christian Rapin

PUBLICITÉ

**thomas
voyages
marti**



« La Magie de l'oberland bernois et de la Suisse centrale»

Du lundi 08 au samedi 13 septembre 2025

Une évasion à travers les plus belles régions de Suisse. De l'Oberland Bernois aux beautés naturelles du lac des 4 cantons en passant par les lacs de Thoune et de Brienz. Un voyage au cœur de la tradition Helvétique avec des expériences et des découvertes inoubliables tel que le tour en calèche au Lauenensee.. Partez avec nous pour ce périple magique ! Un séjour organisé par Thomas Voyages.





Nos obsèques,
c'est notre affaire

La prévoyance funéraire est un acte d'amour envers ses proches... Nous garantissons contractuellement le respect de vos dernières volontés et accompagnons vos proches.



Aléa Prévoyance Funéraire SA
Edmond Pittet - Robin Monod
021 342 20 00
www.alea-pfg.ch

Espace cinéraire arborisé



Le Crématorium d'Aigle est à votre écoute car les souhaits des défunt et de leur famille sont toujours le point de départ de chaque récit.

A cet effet, nous disposons d'un espace arborisé dédié où vous pourrez laisser une belle place aux cendres en les déposant par exemple, dans une cavure ou dans les pyramides « D'Ende-Mordex » spécialement conçues pour ce parc.

Vous y trouverez également, le « Rocher aux papillons ». Avec un papillon en verre unique pouvant contenir un peu de cendres et symbolisant la mémoire de votre proche.

Ainsi, notre espace cinéraire arborisé commémoratif sera le lieu pour venir, à tout moment, vous recueillir.

Voulez-vous plus d'information ?
Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et vous aider.



Route des Marais 27
1860 Aigle
024 - 565 00 02
info@crematoriumaigle.ch
www.crematoriumaigle.ch

Le pionnier Suisse des **monte-escaliers**

Commandé
aujourd'hui -
livré demain!



Demandez maintenant une consultation
gratuite pour un **monte-escaliers**

— Ancré localement - Connecté nationalement —

Tel: 021 793 18 56
www.rigert.ch/fr



Découvrir Le Gruyère AOP et tous ses secrets !

**LA MAISON
DU GRUYÈRE**
LE GRUYÈRE®
SWITZERLAND AOP



Exposition interactive :
«Le Gruyère AOP, voyage au cœur des sens»

Fabrication du fromage : le matin

OUVERT tous les jours

Le Restaurant - Le Marché Gruérien

LA MAISON DU GRUYÈRE - CH-1663 Pringy-Gruyères
Tél. ++41 (0)26/921 84 00
www.lamaisondugruyere.ch



Swiss. Naturellement.



Notre Fromage Suisse.
www.fromagesuisse.ch



LE MEILLEUR PARTENAIRE
DE VOTRE AUDITION
DEPUIS 21 ANS

Des aides auditives
pour tous les budgets

Essais comparatifs
avec toutes les marques

Des acousticiens indépendants
avec diplôme fédéral

acoustique suisse
Grand rue 4
PULLY

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

021 728 98 01



La mobilité
notre métier

Monte-escaliers



Homelifts
et ascenseurs

Lausanne T 021 800 06 91

St. Gallen T 071 987 66 80

Bern T 033 439 41 41

hoegglift.ch



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

**Prenez soin de vos articulations,
bougez en toute sécurité !**

Cours

Active Backademy - gym d'entretien du dos,
Gym au sol, Aquacura / Aquawell – gym
dans l'eau, **Fortavita, Pilates, Rythmique
Senior ou Yoga**.

Divers nouveaux lieux, appelez-nous !

Ateliers

La santé par le froid : Jetez-vous à l'eau !

Yoga doux : bouger en douceur, apaiser en
profondeur.

**Nouveau programme disponible sur
demande au 021 623 37 07 ou à info@lvr.ch**



Venez découvrir la faune
sauvage dans un cadre
naturel et arborisé.

Dépaysant en toute saison!

Ouvert 7j sur 7
Grand parking gratuit
Restaurant self-service
Grandes terrasses
Places de jeux



*Votre legs,
une promesse
d'avenir pour
les enfants*



Faire un legs ou un héritage à la Fondation Terre des hommes, c'est laisser une véritable empreinte d'amour, de générosité et une lueur d'espoir aux enfants d'ici comme d'ailleurs, aujourd'hui, demain et pour les années à venir.

Merci de nous renvoyer le coupon ci-dessous à :

Fondation Terre des hommes

Monsieur Pascal Pittet
Route des Plaines-du-Loup 55, 1018 Lausanne
Tél. direct: 058 611 06 56
Email: legs@tdh.org



Consultez notre guide
du testament
www.tdh.org/testament



Terre des hommes
Aide à l'enfance.



- Je souhaite recevoir le guide du testament «*Votre legs, une promesse d'avenir pour les enfants*»
- Je suis intéressé/e par un échange personnel et confidentiel sur le thématique des legs et héritages
- Je désire être informé/e des prochains événements sur le thème des legs et héritages

Madame _____ Monsieur _____

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

Téléphone: _____ Date de naissance: _____

Vos informations seront traitées de manière confidentielle.



Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Il fait bon vivre chez nous !

Une récente étude intitulée « Comment vit-on une fois à la retraite »¹, effectuée sur un peu plus de 2000 personnes en Suisse, montre que 80 % des 65-80 ans sont satisfaits de leur existence. Ce constat est réjouissant dans un monde où les mauvaises nouvelles ont tendance à nous envahir.

80 % des personnes interrogées sont en effet satisfaites, ou même très satisfaites, de leur vie en général. Elles le sont également de leur situation financière et de leur santé, quoiqu'en proportion un peu moindre (68 %, resp. 64 %), ainsi que de leurs loisirs (75 %). Proportionnellement les seniors sont plus satisfaits de leur vie que les générations plus jeunes, et même que leurs pairs du même âge des pays voisins.

Ils sont également largement positifs quant à leur vie passée (74 %), ne regrettent rien, ou peu de choses (67 %), et refusent de considérer que l'âge apporte plus de douleur que de joie. La famille (leurs enfants ou leur couple) est une importante source de fierté pour la plupart d'entre eux, ainsi que leur carrière professionnelle et leur développement personnel.

L'enquête montre que plus de la moitié des personnes interrogées n'exercent jamais d'activités telles que travail rémunéré, engagement politique ou associatif, ni même de musique ou de relaxation. Mais, si la retraite implique une large part d'activités personnelles comme la lecture (77 %) ou la télévision (76 %), les rapports sociaux sont tout de même très importants pour la grande majorité (famille, amis) et 95 % ont au moins une personne de confiance dans leur entourage avec laquelle partager les soucis éventuels. Malgré tout, le départ à la retraite a bien souvent impliqué une diminution des contacts sociaux et les « jeunes retraités » (65-74 ans) ressentent parfois un phénomène de solitude, même si un tiers des réponses a tout de même montré un enrichissement des contacts sociaux après la retraite !

Près de 70 % des personnes âgées estiment que leur état de santé est bon à très bon. Les 65-74 ans se sentent même particulièrement dynamiques et pleins d'énergie, même si la

moitié d'entre eux déclarent avoir au moins un problème de santé à long terme, mais qui ne les limite pas dans leurs activités de la vie quotidienne. Par ailleurs, si les anciens s'occupent bien souvent de leurs petits-enfants (66 %), ils n'estiment pas que leurs propres enfants doivent s'occuper d'eux en cas de problème (77 %).

Au début de la retraite, les seniors apprécient de voyager (80 %), pour une large part pour leurs loisirs, en Suisse ou en Europe, voire pour des destinations extra-européennes, parfois même exotiques (États-Unis, Australie, Afrique, îles du bout du monde ou Antarctique). Malgré tout, la mobilité en général diminue avec l'âge, mais pas l'envie de voyager : les déplacements sont moins longs, ou prennent plus de temps, et parfois il faut renoncer à certains voyages pour des raisons de santé ou de moyens financiers. À noter enfin que si 30 % des seniors utilisent quotidiennement les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), ils sont encore plus nombreux à ne pas le faire (39 %).

Quelques bémols apparaissent cependant dans cet océan de satisfaction. Les personnes à faible revenu sont en moyenne moins positives que celle à revenu confortable. Elles voyagent moins et sont en moins bonne santé, réellement et subjectivement. Autre limite de l'étude : elle ne concerne que les personnes âgées indépendantes et ne traite pas des résidents en EMS par exemple.

Mais globalement il est rassurant que les seniors de ce pays soient largement satisfaits de leur existence. Un plus petit sondage, restreint aux personnes âgées de Vevey en octobre 2024, avait d'ailleurs montré également une telle satisfaction (75 % des 883 personnes ayant répondu ont estimé qu'il fait bon avancer en âge à Vevey), tout en relevant les soucis liés à la mobilité, à l'offre de logements adaptés, et à la solitude parfois.

■ Pierre Butty

¹ Etude mandatée par Swiss Life et réalisée par l'institut YouGov.

SOUVENIRS

Enfance au Pays-d'Enhaut

De son enfance au Pays-d'Enhaut, au milieu du siècle passé, Madeline Demaurex a préservé des souvenirs, des silhouettes, des paysages, des émotions, des odeurs. Elle nous offre gracieusement quelques témoignages de ces traces du passé à travers son abécédaire, en attachant à chaque lettre de l'alphabet, le premier mot qui lui vient. Le mot ravive alors un souvenir et l'écriture fait le reste. Nous publions quelques passages, en espérant que cela fera écho avec des souvenirs d'enfance.



Foin

C'est un petit mot bref, mais qui a besoin de souffle. On prend de l'élan pour le prononcer, le premier son aussitôt arrêté par les deux suivants, une semi-voyelle et une voyelle qui tombent ensemble dans la bouche. Foin !

Ce mot émailait le discours de mes parents pendant tout l'été et continuait à résonner pendant la saison froide. En avril, en observant la pousse des graminées, on parlait déjà d'un « joli foin ». Fin mai, on fixait la date du début des foins. En juin et juillet, les foins battaient leur plein: faucher, épancher, enrouonner, charger, décharger, engranger. En août, le foin, plus fin, prenait le joli nom de regain. En septembre et en octobre, le foin se tassait dans la grange et attendait. Tout l'hiver, on reparlait du foin : remuer aux Sciernes avec le bétail pour « manger le foin », couper le tas en tranches à l'aide du coupe-foin, secouer chaque fourchée, par une trappe dans le plancher, la lancer dans le donoir, ce couloir le long de l'écurie juste en dessous, remplir les crèches puis les ouvrir pour donner le passage à l'encolure des bêtes. J'aimais beaucoup faire les foins. Comme la plupart des enfants du village, nous étions

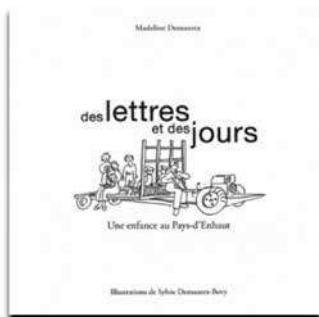
associés à ce travail les après-midis de congé et durant toutes les vacances d'été. Le matin, je n'avais pas grand-chose à faire: c'était mon père ou l'un de mes frères qui passait l'Heuraup, un engin que l'on conduisait en marchant et qui épargnait les andains couchés par la motofaucheuse peu de temps auparavant. Mais à peine la table du dîner débarrassée, toute la famille était sur le pré.

Moi, je traînais la râteleuse, un grand râteau de fer d'un mètre cinquante de large. Le manche glissé sous l'épaule gauche, le bras tendu en arrière, la main sur la poignée, je parcourais des kilomètres dans la chaleur, en quête des quelques fétus laissés par les fourches ou les machines. Il y avait un temps d'éblouissement où je marchais à la rencontre du soleil et puis un temps où je sentais sa brûlure sur ma nuque. C'est là que le regard pouvait se reposer sur les montagnes ou glisser vers la lisière de la forêt à la charnière du vert tendre et du vert foncé. Ma râteleuse pleine, je me hâtais de déposer ma récolte dans un *rouon* avant que celui-ci ne soit emporté dans les puissantes fourchées de mon père ou avalé par l'autochargeuse. Cette manœuvre demandait une certaine habileté: repousser d'un coup sec le râteau délesté de sa charge et repartir avec la bonne inclinaison de l'outil, les dents incurvées glissant sur le terrain. Avec, pour quelques pas, l'odeur âcre et familière du foin que j'avais dérangé.

Quand un chargement partait en direction de la grange, je ne manquais pas de faire encore quelques allées et venues, dans la satisfaction du travail bien fait. Plus aucune traînée de foin en vue ! Juste les courbes du pré nu.

J'aimais bien ce travail répétitif et peu pénible. Il me permettait de marcher, de penser, et de parfaire mon bronzage. Je sentais parfois un regard désapprobateur sur mes tenues dénudées, mais comme je travaillais bien, mon père ne me disait rien.

■ Madeline Demaurex



Madeline Demaurex

Des lettres et des jours, Une enfance au Pays-d'Enhaut, avec des illustrations de Sylvie Demaurex-Bovy, AngeCréation, Lausanne, 2024, 63 pages.

Le prix du livre est de Fr. 25.- (frais de port compris) et il peut être commandé par courriel à l'auteure: madeline.demaurex@bluewin.ch, ou par téléphone au 079 794 68 02.

9^e symphonie de Beethoven et 750^e anniversaire de la Cathédrale de Lausanne

80 places offertes pour les membres de l'AVIVO Spectacle du samedi 11 octobre 2025

L'AVIVO offre 80 billets, dans le cadre du 750^e anniversaire de la Cathédrale de Lausanne. À cette occasion, Renato Häusler, fondateur de Kalalumen et ancien Guet de l'édifice, propose d'illuminer l'ensemble de l'édifice avec plus de 2'000 bougies. L'œuvre grandiose de Beethoven avec cette 9^e symphonie est immense. Cette œuvre est chargée de messages et de symboles qui n'ont cessé, depuis bientôt deux siècles, de nourrir notre conscience collective.

Devenu hymne européen, chant profond de notre civilisation, l'Hymne à la joie défend un idéal de bonheur et chante la fraternité universelle. Sans doute est-ce là un rêve utopique, mais notre temps n'a-t-il pas besoin lui aussi de tels rêves ? La nouveauté provient de l'étendue et de la grandeur sans précédent de l'œuvre, de son message humaniste où se mêlent des courants de pensée mystique, théologique, utopique et révolutionnaire. Le ton général est celui de la plénitude, de la noblesse, de l'intense ferveur et bien sûr de la joie dans le célèbre final.

Marche à suivre pour obtenir des billets offerts

Prière d'annoncer votre intérêt par courrier postal auprès de l'administrateur du *Courrier de l'AVIVO* – Mica Arsenijevic, Chemin du Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Il ne sera remis que deux billets par personne, selon le principe « premiers inscrits, premiers servis » ! Le délai d'inscription court jusqu'au 29 août et les billets seront envoyés autour du 10 septembre 2025.

Les billets sont valables uniquement pour la représentation du 11 octobre 2025.

Plus d'information sur le spectacle :

<https://www.cathedrale-lausanne.ch/accueil/agenda/agenda/news/9eme-symphonie-de-beethoven/>

Les personnes que vous aimez peuvent disparaître soudainement



En Suisse, 1 personne sur 20 est aveugle ou malvoyante.

Avec 310 troubles recensés, le handicap visuel peut survenir de façon soudaine et affecter lourdement la vie quotidienne, des nourrissons aux personnes âgées. Se déplacer, cuisiner, travailler ou étudier devient alors très compliqué.

Votre soutien peut tout changer.

La mission de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) est d'améliorer la qualité de vie, l'intégration et l'autonomie des personnes déficientes visuelles à Genève. En soutenant l'ABA par un don ou un legs, vous contribuez concrètement à avoir un impact positif sur la vie des personnes concernées et, indirectement, sur celle de leurs proches.

Votre legs fait la différence! Merci de votre générosité.



abage.ch



Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants

TROPIQUARIUM DE SERVION

Route des Cullayes 7 – 1077 Servion
021 903 52 28 – www.tropiquarium.ch

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

PromediTec

Votre mobilité – nous tient à cœur

Compact, confortable et performant
Rascal Vista et Vista DX, Orange ou bleu



De nombreux autres modèles disponibles.

Documentation et liste de revendeurs auprès de
PromediTec SA
1033 Cheseaux-sur-Lausanne – Tél. 021 731 54 72
info@promeditec.ch – www.promeditec.ch

AVEC NOS SECTIONS

Section d'Orbe et environs

Une ouverture de la saison de pétanque réussie

Dans les convenances de l'organigramme, l'ouverture de la saison sur le site de la Bourdonnette se situe selon la météo, fin mars/ début avril.



Cette année, le début des rencontres a profité d'un temps majoritairement clément. Cette situation a permis le déroulement du premier tournoi annuel sous un ciel ensoleillé.

À cette occasion, 24 participant·e·s étaient en compétition dans le but de se retrouver sur les trois marches du podium. Une nouveauté dès cette saison : chacun des trois tournois annuels trouve un classement définitif, et non pas sur l'ensemble de l'année comme précédemment. Ce changement permet plus d'équité dans un classement individuel. Cette joute de la mi-mai a vu s'imposer 1^{er} et 2^e ex æquo, Willy Brechbühl, Henri Gremion et 3^e Olivier Rose. Un bel après-midi de combativité amicale, où

la tolérance est de rigueur au vu des doublettes formées par tirages au sort.

Un signe d'amitié et celui du plaisir de se retrouver tous les mardis à la Bourdonnette.

■ Alain Michaud

En sortie avec le groupe des marcheurs

Une animation prisée par une quarantaine de nos membres.

La marche, une occasion d'un peu d'effort, mais particulièrement du plaisir de rencontre et d'amitié.



À chaque sortie, la petite troupe se balade en sous-bois, aux bords de rivières ou d'une campagne apaisante. Le programme des marches de l'année débute en mars, pour se terminer en octobre avec un repas de fin de saison. Le listing des parcours indique le nom de l'organisateur du jour, l'itinéraire et le degré de difficulté mais pas la distance à parcourir. Cet organigramme permet aux participants de porter un choix en regard de leur forme physique.

Aujourd'hui, départ du refuge près de Six-Fontaines pour rejoindre celui du Chauderon, sur les hauts de l'Abergement. Après l'effort, le réconfort, grâce à l'instauration d'une pratique bien sympathique. L'organisateur du parcours du jour offre, lors de la pause, un apéritif accompagné de quelques friandises idoines.

Après ce moment sympathique, ouverture des sacs à dos, afin de retirer le pique-nique préparé avec attention. Tout ce petit monde s'installe en



AVEC NOS SECTIONS

tablées, ce qui permet fréquemment un noble partage et l'occasion de papoter sans retenue. Traditionnellement en juillet, la section AVIVO urbigène offre au groupe des marcheurs un moment convivial en forêt de Chassagne, avec grillade de cervelas autour du feu de bois. Un exercice périlleux qui consiste à bien accrocher au bout de la baguette de noisetier, le morceau de viande typiquement suisse.

Chacun et chacune de nos membres qui sont intéressés à faire un peu d'exercice, peuvent venir participer aux 16 marches programmées cette saison 2025. Les lieux de parcours sont très divers, par exemple, St. Loup chute du Dard, Les Charbonnières, Mont de Baulmes et bien d'autres. Un peu d'effort, de la convivialité et de l'amitié donnent le ton de ces belles journées de marche.

■ Alain Michaud

Sortie d'été en pleine canicule

Le 25 juin 2025, 64 membres ont participé à la course d'été qui les a emmenés dans le Jura. Le 1er arrêt pour le café-croissant a eu lieu à Cortaillod, au restaurant le Pilotis, au bord du lac de Neuchâtel. Nous avons continué en direction de la fromagerie des Franches-Montagnes. Nous avons pu observer la fabrication du fromage et le travail du robot chargé de brosser et retourner les meules encavées. Une dégustation des différents fromages fut offerte, accompagnée d'un apéritif sorti du frigo du car. Nous avons poursuivi



notre chemin en direction du Golf des Bois. Nous avons été reçus dans un magnifique restaurant, avec un personnel sympathique qui nous a servi un délicieux repas. Notre périple



s'est poursuivi à Cernier, pour la visite du Parc Evologia. Nous avons pu nous balader dans les divers jardins aménagés, malgré la chaleur quelque peu étouffante. Puis ce fut le retour à domicile avec plein de belles images dans les yeux et de merveilleux souvenirs.

■ Monique Quiquaz

Agenda des activités estivales de l'AVIVO Orbe et environs

- 6 août, pique-nique au Refuge d'Agiez
- 7 septembre, thé dansant, restaurant des Ducats Orbe
- 10 septembre, soupe aux pois au Casino à Orbe
- 5 octobre, thé dansant, restaurant des Ducats Orbe
- 8 octobre, sortie Brisolée.



Section du Chablais vaudois

Le comité de l'AVIVO du Chablais a organisé une sortie le 5 juin 2025 au Château de Vullierens et ses magnifiques jardins.



Nous étions 54 à profiter d'un joli rayon de soleil pour apprécier non seulement les très belles fleurs, mais aussi les nombreuses sculptures monumentales qui s'insèrent si bien dans ces beaux jardins.

Nous avons ensuite mangé un excellent repas à Bière.

Agenda des activités de la section du Chablais vaudois

28 août 2025 - Ne ratez pas notre prochaine sortie à Sainte-Croix, avec la visite du tout



nouveau musée des « Boîtes à musique », patrimoine vaudois (ou jurassien d'accord !) s'il en faut, suivi d'un repas dans le magnifique cadre de l'Hôtel des Rasses. Elle aura lieu le jeudi 28 août 2025. Des détails de cette sortie arriveront aux membres tout début août.

■ Bernard Borel

Sections de Vevey et environs

L'Assemblée générale de la section a eu lieu le vendredi 16 mai dernier à la salle de la Paroisse Notre-Dame à Vevey, en présence de Mme Anne-Catherine Lyon. Elle était agrémentée d'une conférence de M. Patrick Ernst à propos du « non-recours ». De nombreux témoignages ont complété cette présentation.



Outre les points habituels d'une Assemblée générale, trois démissions au sein du comité ont été enregistrées, après plusieurs années d'engagement: M. Pierre Butty, président, Mme Muriel Higy-Schmidt, vice-présidente et Mme Marisa Garcia, membre. Le comité restant a été renouvelé et s'est engagé à trouver rapidement de nouvelles personnes pour compléter l'équipe. Mme Johanne-Saskia Gay, a d'ailleurs accepté en ce début juillet de reprendre la présidence, ainsi qu'une aide précieuse pour le secrétariat. La section peut donc continuer ses activités pour les années à venir.

■ Pierre Butty

Section de La Vallée

La section en excursion au Lac de Vouglans

Jeudi 15 mai dernier, la section La Vallée de l'AVIVO a fait sa course de printemps au Lac de Vouglans. Une croisière sur le Louisiane. Aventure étonnante à quarante qui se vit une fois dans la vie, une succession de cartes postales du Jura, avec le décor de la Vallée de Joux au départ, et puis une succession de paysages de forêts et verdure dans un autocar qui traverse monts et vaux avec audace, les frissons font partie de l'aventure

tant les routes sont étroites et le terrain plein de surprises. Et bien plus d'une fois, je me suis dit que je ne me verrais pas au volant à la place d'Estel, notre hardie conductrice qui nous a transportés durant la journée jusqu'à ce lac vert et bleu qui se faufile dans les montagnes jurassiennes. Là où sur le Louisiane, le paquebot local, nous allons partager notre repas, dans ce décor à la fois sauvage et tranquille. Et le beau temps a été convié pour que la fête soit parfaite. La deuxième partie de la journée est consacrée à la visite d'un musée complètement étonnant à Clairvaux-les-Lacs, appelé « Les maquettes à nourrir le monde ». Il s'agit, comme le dit le programme, d'une « présentation de 100 maquettes en bois, par Marcel Yerly, un personnage hors du commun, qui a passé 45 ans de sa vie pour cette réalisation. Machines agricoles, locomotives, voitures, bateaux, avions, moto et une exposition de 90 peintures représentant des paysages jurassiens. » En ajoutant: « Unique au monde. Tout en bois. Tout fonctionne. »

Il faut préciser ici que Marcel Yerly est un artiste suisse des campagnes fribourgeoises qui a émigré dans cette région si particulière.

Je ne vois qu'un artiste visionnaire à qui on puisse le comparer, c'est le facteur Cheval, qui a consacré sa vie à la construction de son Palais.

Il faut voir pour croire, tant les réalisations de Marcel Yerly défient l'imaginaire. Ce qu'exprime le livre de commentaires des visiteurs:



« époustouflant, incroyable », l'étonnement et l'admiration sont unanimes.

Cette journée restera longtemps dans nos mémoires.

■ Bernard Walter

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Course du 23 juin 2025 au Chalet des Prés au Mont-de-Buttes

Quelques nuages se promènent encore dans le ciel et un joli vent rafraîchit l'atmosphère, notre journée de course s'annonce belle. La section AVIVO d'Yverdon a mandaté l'entreprise Vuagniaux de nous conduire en excursion dans le pays neuchâtelois, au Mont-de-Buttes.

À peine en route, surprise ! Depuis le jour d'avant, la route menant à Sainte-Croix est totalement fermée à la circulation, obligeant notre chauffeur à faire un grand détour par Mauborget. Ce n'est pas pour déplaire aux 31 personnes présentes car la route sillonne dans les champs et les pâturages nous offrant des



vues magnifiques sur le lac de Neuchâtel, les Alpes restant brumeuses.

Près de Sainte-Croix, quelques gouttes de pluie – vite terminées – nous inquiètent. Arrivés au col des Etroits, la flèche est mise à droite et c'est la descente du vallon de Noirvaux, sombre et sauvage, en direction du val de Travers. Au passage, nous pouvons admirer les belles maisons au style caractéristique de cette région jurassienne. À Buttes, flèche à gauche et nous continuons de monter, jusqu'au Chalet des Prés à l'altitude de 1141 mètres. C'est une belle et grande métairie, pouvant contenir plus d'une centaine de vaches, ouverte sur les pâturages et les forêts. D'ailleurs, j'ai bien cherché, je n'ai vu aucune trace humaine dans les environs. Replis de la montagne et forêts remplissant le paysage. C'est grandiose ! En direction de l'Est, des rochers, surmontés d'un signal, dépassent la forêt. Est-ce le sommet du Chasseron ?

À l'autre bout de la ferme, il y a le café. Typique petite salle de restaurant montagnard, où tout est en bois, et de magnifiques sonnailles surmontent le petit comptoir. La patronne et ses aides s'activent pour nous conseiller

et nous servir. Bien vite sont servis diverses croûtes au fromage et röestis. Hum ! Les röestis, magnifiquement dorés, croustillants et l'intérieur qui fond sur la langue. Et tous ces mets sont accompagnés de fromage, tomme ou jambon. Il y a aussi de la fondue. Chacun a pu se régaler. Une petite pause et quelques desserts et cafés (pas beaucoup, la plupart des convives étant déjà gavés) sont servis.

Certaines auraient voulu marcher jusqu'au sommet du Mont-de-Buttes, malheureusement cela a été déconseillé, le ciel s'étant couvert et un fort vent soufflant laissait prévoir un orage qui, finalement n'a pas eu lieu.



La descente en direction de Neuchâtel nous a fait voir ce beau Val de Travers et même, aussi, une voie CFF recouverte de panneaux solaires. Expérience tentée entre Buttes et Fleurier, pour participer à la production d'électricité.

Après un dernier regard sur le lac de Neuchâtel, nous sommes arrivés à la fin de notre périple et avons retrouvé la chaleur de chez nous en ce mois de juin.

Un grand merci à notre présidente qui a parfaitement organisé cette journée (et avec les petits billets de couleurs différentes pour dire qui mange quoi ! Pour simplifier le service). Merci aussi au chauffeur François qui nous a bien conduits dans ce beau val de Travers.

■ Arlette



Agenda des activités d'Yverdon et environs

Mercredi 3 septembre: Plage d'Yverdon, marche et dîner au restaurant de la Plage

Mardi 14 octobre: Notre assemblée générale

Jeudis 16 et 23 octobre: Brisolée aux Alizés à Yverdon, inscriptions tél. 024 426 10 38

Mercredi 17 décembre: Repas de Noël.

Section de Morges et environs

Mercredi 7 mai, 8h30 nous partons sous un ciel nuageux pour Troistorrents dans le Val d'Illiez avec 33 membres qui y participent. Arrêt café croissant au centre du cyclisme à Aigle.



Nous poursuivons notre route, avant notre arrivée à Troistorrents vers 10h30, puis nous descendons dans les gorges du torrent de la Tine par des escaliers, nous visitons le moulin et plusieurs chalets musées.

Ce site industriel se situe dans le cadre naturel exceptionnel des gorges de la Tine.

L'existence de ces moulins est déjà mentionnée en 1401 dans les archives. Le musée « Vimoti » est ouvert au public et il est possible d'accéder aux moulins, au foulon, au pressoir et à la forge



en parfait état de marche, ainsi qu'au chalet du meunier et à son habitat.

Les installations fonctionnent pendant les journées des moulins ou sur demande. Une collection d'outils, ainsi qu'une exposition permanente sur le chanvre, de même que sur le bois et ses métiers complètent la visite. Après la visite nous reprenons le car pour aller à Collombey sous la pluie, où nous sommes attendus au Restaurant (Alp Art Hôtel) qui nous sert un excellent repas. Le car nous attend pour nous ramener à Morges avec un arrêt sur un parking pour un apéritif. La pluie nous accompagne pour le retour à Morges. Les participants sont ravis de leur journée.

■ Pierrette Spack

Sortie au Papiliorama à Chiètres/Kerzers dans le canton de Fribourg

Mercredi 4 juin à 8h30 nous partons sous un ciel nuageux pour le Papiliorama à Chiètres/Kerzers dans le canton de Fribourg, avec 35 membres qui participent. À notre arrivée le café croissant nous est servi.

De magnifiques papillons nous frôlent la tête. Plus de 60 espèces de papillons de toutes les parties du globe s'ébattent dans un environnement tropical de toutes les couleurs. Au détour d'un passage par le Nocturama, vous apercevrez des animaux nocturnes tels que des singes de nuit, ocelots ou anacondas. Dans le Jungle Trek, vous sillonnez une authentique forêt tropicale aux oiseaux multicolores, iguanes ou pécari, et frôlez la cime des arbres depuis un pont d'une hauteur de sept mètres. Et pour que les enfants (et adultes) puissent établir



un contact physique avec les animaux et ne ressortent pas frustrés d'une pure observation de la nature tropicale, le Papiliorama propose également un espace mini-zoo où il est possible de caresser des animaux de la ferme.



Le Papiliorama est une Fondation d'utilité publique, dont la vocation est de sensibiliser le public au sort des forêts tropicales et de la biodiversité en général, en plongeant le visiteur au cœur même de ses expositions vivantes. Une fondation sœur du Papiliorama (l'ITCF) protège concrètement plus de 11'000 hectares (110 km²) de nature tropicale au Belize en Amérique centrale.



Puis après notre visite, nous prenons le car pour Morat où un excellent repas nous est servi au Restaurant Jäger en plein centre. Après le repas, nous déambulons dans la ville. Nous reprenons

le car pour rentrer à Morges, sous la pluie, avec un arrêt sur un parking pour un apéritif. La pluie, l'orage nous accompagnent pour le retour. Ce fut une belle journée sympathique et conviviale.

■ Pierrette Spack

Sortie à Neuchâtel

Mercredi 2 juillet à 8h30, nous partons par un temps magnifique pour le Mont Chasseral, avec 41 membres qui participent. Arrêt café croissant au Laténium, Parc et Musée d'archéologie de Neuchâtel. Un cadre somptueux et une mise en scène exceptionnelle pour un plongeon dans un passé lointain.

Pour commencer, un parc de trois hectares idylliquement situé sur les rives retrace la vie des habitants lacustres à travers la reconstitution de leurs habitats et des paysages qui rythmaient leur vie. L'exposition permanente, quant à elle, présente une multitude d'objets de la Préhistoire à la Renaissance au travers d'une muséographie contemporaine à l'esthétisme abouti.





Vers midi, nous prenons le car pour le Mont Chasseral où domine une vue magnifique sur les 3 lacs, Neuchâtel, Morat, Biel. Un excellent repas, copieux, nous est servi avant une balade pour nous dégourdir les jambes dans ce paysage un peu brumeux.

Le col du Chasseral est un col du Jura suisse passant la crête du Chasseral à une altitude de 1502 mètres. Il relie Nods sur le plateau de Diesse à Saint-Imier dans le vallon du même nom. Il est le plus haut col routier du Jura. Les deux localités sont situées dans le Jura bernois alors que le col se trouve à la frontière du canton de Neuchâtel. Une route relie le col au sommet du Chasseral mais n'est autorisée au trafic privé que jusqu'à l'hôtel. Enfin nous rentrons à Morges en fin de journée en faisant un arrêt pour un apéritif sur le parking de Bavois.

Magnifique journée très chaude, mais très sympathique et conviviale.

■ Pierrette Spack

Agenda des activités de l'AVIVO Morges et environs

13 août Grillades au Carré Union nautique de Morges

3 septembre Lac Barrage de Vouglans, Repas Croisière

1^{er} octobre, Brisolée à Martigny Bourg au Moulin de Semblanet

3 décembre, Repas de fin d'année.

Section de Sainte-Croix

Grand succès de la réunion du 12 juin à Sainte-Croix au Foyer du Cinéma Royal, en présence de Béatrice Métraux. De nombreuses personnes se sont déplacées à cette occasion pour exprimer leur motivation à poursuivre les activités de la section de l'AVIVO à Sainte-Croix. Les échanges entre les participant·e·s ont très vite confirmé la détermination des membres à y développer des activités en faveur des personnes âgées. Une nouvelle équipe d'organisateurs est sur pied pour s'engager activement à la renaissance de l'AVIVO dans la région et y consacrer du temps jusqu'à l'AG pour le renouvellement du comité.

Afin de renouer contact et permettre à tous les membres de se retrouver, une sortie est organisée le mardi 19 août à 11h30 au Refuge de la gare d'Olten pour un pique-nique autour d'un feu. Pour des raisons organisationnelles, prière de s'inscrire au plus tard jusqu'au 31 juillet par courriel : rokarlen@bluewin.ch; ou par téléphone au 078 783 13 01. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le jeudi 4 septembre à 17h à Sainte-Croix, à la Maison des Jeunes.

Activités de la section de Sainte-Croix

Mardi 19 août à 11h30 au Refuge de la gare d'Olten

Jeudi 4 septembre 17h AG à la Maison des Jeunes (Av. de la gare 2, à côté du Cinéma Royal).

Section de Renens et environs

Dégustation de paella à Bussigny

Notre section ne se limite pas à Renens, elle inclut également ses environs : Prilly, Crissier, Chavannes, Ecublens et Bussigny. Ce vendredi 2 mai, elle met à l'honneur cette dernière localité.

Quarante-deux membres se positionnent pour figurer sur la photo de famille prise dans



un cadre verdoyant composé de rangées de peupliers, pins et platanes. Bussigny a conservé quelques havres de paix, malgré de grandes surfaces dédiées à l'industrie, aux réseaux routiers et ferroviaires.

Plusieurs participants du jour découvrent aujourd'hui le Centre Espagnol, situé dans un parc dominant notre fleuve vaudois. Qui de mieux que nos voisins ibériques pour nous préparer une paella? Afin de réveiller leurs papilles, beaucoup font le choix d'une sangria bien fraîche et fort appréciée en ce premier jour de grande chaleur de l'année.



D'autres optent pour le Rioja, autre symbole espagnol.

Une salade mélée met notre estomac en marche. Il faut en effet bien le préparer, car les cuisiniers arrivent, nous présentant l'œuvre qu'ils ont élaborée: une montagne de riz truffée

de fruits de mer, recouverte de langoustines et de crevettes. À l'heure du dessert, de jolies assiettes en céramique viennent orner les tables. C'est le moment de déguster la crème brûlée catalane. Un nom qui hérisse notre amie Juliana, originaire d'Extrémadure, puisqu'il s'agit d'une douceur de sa région: la natilla! Une histoire de séparatiste de l'Espagne. Il est 14h30, le restaurant va fermer ses portes et effectivement chacun se sépare de ses voisins de table pour rejoindre son chez-soi.

■ Ernest Boget

Assemblée générale 2025 de l'AVIVO Renens et environs

L'assemblée générale du 7 mai a réuni non moins de 56 membres. Dix de plus que l'année précédente. Notre chère présidente Brigitte Rohr, ayant perdu sa maman dans sa 95^e année le matin même, n'a pas pu être présente. C'est donc notre caissier, Olivier Fontanellaz, qui a assuré la relève. Deux membres de l'Exécutif renanais nous ont fait l'honneur de leur présence, Madame Patricia Zurcher Maquignaz et Madame Karine Clerc. Cette dernière, en charge du dicastère Enfance et Cohésion sociale, a relevé l'engagement de l'AVIVO dans la vie de la commune. Elle a également avoué lire avec beaucoup d'intérêt et de régularité le *Courrier de l'AVIVO* Vaud bimestriel.

Olivier, après avoir salué les autorités et l'assistance, a conduit la séance selon l'ordre du jour. Il a passé notamment la parole aux divers responsables organisant les huit activités



offertes dans la section dont la plupart font d'ailleurs l'objet de quelques récits dans le *Courrier de l'AVIVO*. Leur auteur en a profité pour demander à ceux qui les lisaients de lever la main. Une très belle majorité s'est manifestée. Merci !

Le comité a proposé une majoration des cotisations annuelles de CHF 5.-, en particulier pour assumer une augmentation conséquente des charges du *Courrier de l'AVIVO*. La proposition a été acceptée à la majorité moins une abstention.

La traditionnelle copieuse collation qui a suivi a permis à chacun, chacune de participer à de multiples conversations.

■ Ernest Boget

19 juin 2025, sortie à Villars-les-Dombes (Fr)

Ce mercredi, nordistes et sudistes se sont fédérés sous l'étendard des pompiers. Entendez par là que pour la première fois, le rendez-vous du départ a été fixé en un seul lieu de Renens: la caserne des pompiers. Cinquante-et-un membres, dont les sept du comité in corpore, sont tout émoustillés d'aller découvrir les volières chez nos voisins français de l'Ain. L'heure matinale a été programmée pour éviter à notre car de se trouver dans les bouchons de l'autoroute entre Nyon et le Vengeron dont l'élargissement a été refusé par les citoyens. Dès Bellegarde, l'autoroute emprunte une vallée, la Cluse de Nantua. En son fond serpente la ligne ferroviaire conduisant à Paris. Elle est communément appelée par les cheminots « ligne des Carpates » pour la ressemblance de cette vallée avec une région de Roumanie. L'espace réduit au fond de la Cluse a conduit les ingénieurs à projeter l'autoroute dans les hauteurs, ce qui les a conduits à aménager d'énormes murs de soutènement et des viaducs spectaculaires. L'autoroute a ainsi hérité du nom d'Autoroute des Titans. Notre chauffeur l'abandonne pour descendre dans la ville de Nantua. Le cœur de la ville lui offre un exercice de gymkhana pour éviter les voitures mal stationnées. Cela lui vaut une salve d'applaudissements.

C'est au bord du lac de Nantua que nos

voyageurs débarquent dans l'agréable fraîcheur du matin. Cafés et gaufres leur sont servis dans un cadre idyllique. La suite du voyage offre des paysages tout aussi attachants. La campagne est parsemée d'étangs. Plusieurs exploitations agricoles se sont installées à proximité de ces gigantesques abreuvoirs pour y faire boire leur bétail. Nous voici donc arrivés dans les Dombes, dont le synonyme est justement: étang !



La traversée du village de Villars-les-Dombes nous conduit directement à son Parc des oiseaux. Les volières entourent un grand étang, lui-même circonscrit dans un milieu boisé. En attente du repas, les visiteurs font déjà une première incursion dans un décor de forêt tropicale.

Voici midi battant. Chacun se rabat sur le restaurant ombragé où l'attend un apéro annoncé et offert par notre section. Un Kir pour tous. Cela inspire votre serviteur qui se rappelle une chanson de notre enfance. Il se propose de pousser la chanson du Kir. « Qu'il est difficile de tromper sa maman. On aura beau faire, KiriKiricaine...KiriKirican...KiriKiricou... »

Le repas démarre dans la bonne humeur, les convives s'extasient devant le plat d'entrée. Le menu principal et le dessert seront tout à fait au même niveau d'excellence.



Le ventre repu, nos voyageurs reprennent la visite d'autres secteurs du parc. Chacun admire la beauté du plumage des oiseaux exotiques. Rien à voir avec le noir du corbeau de Monsieur de la Fontaine. « Si votre ramage se rapporte à votre plumage, vous êtes le phénix des hôtes de ces bois ». J'en oubliais presque le ramage de nos hôtes, un plaisir pour les oreilles. Le tour de l'étang exécuté et pour les plus intrépides, la haute tour d'observation gravie, tous se rassemblent dans le théâtre pour le spectacle. Le soleil donne tout ce qu'il peut. Après une remarque à mes voisins qu'une toiture serait la bienvenue, je me rends compte qu'elle ne permettrait plus aux oiseaux de voler à raz de nos chevelures. Les grands pélicans blancs d'Asie en imposent par leur vol avec leurs pieds palmés bien écartés. Le plus gracieux, c'est leur atterrissage. On comprend que les parapentistes aient appris d'eux, les précurseurs, pour se poser au sol. Certains volatiles se permettent de s'élancer à toute allure dans l'espace du sous-voie situé sous l'arène centrale, sûrement pour y chercher une petite récompense.

Le soleil a fait monter la soif. La visite se termine par un bon rafraîchissement avant de remonter dans le car climatisé, seulement jusqu'à Morges. Une astuce de notre chauffeur pour nous faire apprécier l'air, presque frais du soir, dans les rues de notre ville.

■ Ernest Boget

Activités AVIVO Renens et environs août-septembre 2025

Thés dansants:

Le mardi 2 septembre avec Gianni

Le mardi 7 octobre avec Maxime

Vous y danserez de 14h à 17h à la salle de spectacles de Renens. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-

Balades autour de Renens avec Gaby

Tous les lundis sauf les lundis fériés, départ à 9h depuis la place de la Gare, Renens sud.

Informations auprès de Gabriel Borcard au 079 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com

Cours de danse Country

Les mercredis 10 et 24 septembre

Lieu: Maison du Peuple, rue de Crissier 6 à Renens. Coût: CHF 10.- une boisson comprise. Renseignement: Rose-Marie au 079 298 98 21

Nos sorties culturelles

Le mercredi 20 août. Visite d'Aquatris

Départ de la gare de Renens, voie 4, à 13h40. Inscription obligatoire au plus tard 3 jours avant auprès d'Isabelle au 079 296 41 45 ou isabelle.huther@gmail.com

Prix du billet d'entrée: CHF 25.-.

Le samedi 6 septembre. Présentation de l'étude Couleurs & Emotions. Une doctorante de l'UNIL vous présentera les résultats des tests réalisés avec notamment des membres de notre AVIVO. Venez à notre local à la rue Neuve 4B, à 10h. Pour des raisons organisationnelles, prière de s'inscrire au plus tard 3 jours avant la date auprès d'Ernest au 078 963 75 33.

PUBLICITÉ

DE L'OR AU BOUT DES DOIGTS VENTE EXPOSITION

À LA DÉCOUVERTE D'ARTISANS D'EXCEPTION

28.6 – 31.8.2025 • MAISON DE L'ÉTAMBEAU

14:00 – 17:30 • LUNDI FERMÉ

MUSÉE DU PAYS-D'ENHAUT
& CENTRE SUISSE DU PAPIER DÉCOUPÉ

Rte du Mont 39 • 1660 Château-d'Œx
www.musee-chateau-dex.ch

PAYS-D'ENHAUT
KULTUR REGION
ALLIANCE CULTURELLE

Le juste prix des médicaments, c'est quoi ?

À l'heure où nos primes maladies ne cessent d'augmenter et deviennent tellement chères que plus de

36 % des personnes résidentes dans le canton de Vaud reçoivent des subsides, pour ne pas devoir payer plus de 10 % de leur revenu, il est pertinent de se demander pourquoi les soins sont si chers. Or, les médicaments représentent plus de 20 % des dépenses payées par l'assurance de base (Lamal) soit quelque 11 milliards. Si on pense que cela contribue à nous maintenir en forme et à pouvoir continuer à avoir une belle qualité de vie, nous les seniors, qui en consommons un peu plus parce que nous avons un corps biologiquement un peu plus fragile, quoi de plus normal. De même si on se souvient des avancées thérapeutiques face à certains fléaux : le VIH qui il y a 40 ans était mortel est devenu une maladie chronique (nécessitant un suivi strict); l'hépatite B peut être prévenue par un vaccin appliqué dans la petite enfance; l'hépatite C qui évoluait lentement mais sûrement vers une destruction du foie nécessitant une greffe ou conduisait à la mort peut être traitée par un médicament donné pendant 2 mois et éliminant le virus responsable; de nombreux cancers sont guéris ou permettent une rémission prolongée en bonne forme (rappelez-vous, il y a encore 30 ans, quand on parlait de cancer, on parlait de mort tout de suite); sans oublier la diphtérie qui faisait des ravages dans notre canton il y a 100 ans, la polio encore si grave dans les années 50 du siècle passé, le tétanos ou la rougeole (dont on minimise la dangerosité, parce qu'on ne sait plus ce que c'est qu'une épidémie de cette maladie) toutes prévenues par les vaccins dits infantiles; que dire du vaccin contre le Covid. Que d'avancées grâce à la recherche pharmaceutique. Combien de scientifiques y consacrent leur vie, dans les laboratoires des universités souvent mais aussi bien sûr dans les entreprises pharmaceutiques multinationales dont Roche et Novartis bien connues en Suisse. Ceci dit, cela explique-t-il le prix exorbitant

des médicaments ? Certes, la recherche et le développement d'une nouvelle molécule sont longs et coûteux, et de loin pas toujours couronnés de succès, loin s'en faut. Mais les gains des « big pharmas » sont gigantesques, démesurés et servent plus à verser des dividendes: pour la 28^e fois consécutive en 2024 pour Novartis !

Le fait qu'il y ait un brevet de 20 ans pour tout nouveau médicament sert en principe à payer la poursuite de la recherche et amortir les investissements consentis avant la découverte. Mais ces entreprises en veulent plus, et dictent leurs prix (puisque elles ont le monopole de fait) et font des accords secrets avec les gouvernements, y compris la Suisse, refusant de communiquer sur le coût réel de recherche et développement, ce qui est contraire à la loi sur la transparence votée au Parlement Suisse en 2006. Pendant longtemps, personne ne s'en inquiétait ici puisque cela impactait vraiment les pays émergents, qui n'avaient pas accès aux meilleurs médicaments: il faut se souvenir de la bataille très dure de l'OMS pour garantir à l'Afrique subsaharienne les traitements contre le SIDA alors que l'épidémie y faisait rage. Mais depuis une dizaine d'années, alors que le financement des soins est sous tension chez nous comme dans toute l'Europe, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer les pharmas qui parfois ont des marges réelles de 90 % sur la vente de médicaments, comme ce fut le cas pour le traitement de l'hépatite C les premières années de sa commercialisation: actuellement c'est encore plus de 50 % !

Mais c'est aussi le cas pour de nombreux traitements très efficaces anti-cancéreux qui chez nous ne sont délivrés et payés par les assurances qu'après une demande formelle des médecins ce qui peut prendre des semaines alors que la tumeur progresse, parce que le prix n'est pas encore arrêté (que la négociation secrète entre l'OFSP et le pharma n'a pas abouti): c'est rageant alors que le médicament est disponible.

Les « Big Pharmas » mettent actuellement leur intérêt économique avant toute réflexion de santé publique. D'ailleurs, ils peinent à trouver un vaccin contre la malaria, parce que les pays où cette maladie est endémique ne sont pas « solvables », mais mettent sur le marché des « pilules » pour faire maigrir parce que le marché est immense dans nos pays riches.

On pourrait donc payer moins, sans risquer de les mettre en faillite. Mais nos pharmas sont un lobby fort: alors pour limiter les coûts de la santé nos parlementaires fédéraux préfèrent augmenter la franchise minimale de nos assurances (ce qui nous touche nous seniors et ceux qui ont des maladies chroniques), limiter le choix du médecin (ce qui permet aux assurances de choisir avec qui elles veulent travailler, soit ceux qui coûtent le moins, pouvant ainsi nous obliger à changer de médecin sans se soucier de l'importance de

la relation humaine parfois établie de longue date) ou encore taxer de 50 francs ceux qui vont aux urgences des hôpitaux directement (sans se demander s'il y a toujours une autre option en dehors des heures ouvrables et même parfois en téléphonant le matin, tant les médecins généralistes sont surchargés), plutôt que de toucher aux priviléges de ces grandes entreprises.

La seule rémunération variable du directeur général de Novartis pour 2024 s'élève à 16,9 millions de francs, soit plus de 9 fois son salaire de base de 1,86 million. Sans commentaires ! La lutte pour la transparence dans la fixation des prix des médicaments, lancée il y a 10 ans par l'OMS, n'est pas gagnée, ni en Suisse ni ailleurs. Mais elle est nécessaire et doit se poursuivre.

■ Dr Bernard Borel
président de la section du Chablais vaudois

PUBLICITÉ



REJOIGNEZ-NOUS!



AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER LA PLUS PRESTIGIEUSE
FLOTTE BELLE ÉPOQUE DU MONDE!

+41(0)21 614 62 88 - info@abvl.ch - abvl.ch



Saint-Louis: une immersion dans la vie trépidante sénégalaise

Pêche, histoire et contacts chaleureux

Au 17^e siècle il fut décidé que le comptoir commercial établi par les Français à l'embouchure du fleuve Sénégal porterait le nom de Louis IX, à savoir Saint-Louis. Ancienne capitale de l'Afrique-Occidentale française (AOF), Saint-Louis perdit son statut au bénéfice de Dakar en 1902.



Road trip: Il existe bien une portion d'autoroute de Dakar jusqu'à la ville de Thies, mais prendre le chemin des écoliers pour se rendre à Saint-Louis est la meilleure manière de se plonger dans la vie quotidienne du Sénégal. Qu'il s'agisse des faubourgs du nord de Dakar, comme les villes de Thies ou de Tivouane, c'est une ambiance débordante qui s'y manifeste tout au long de la route. Commerces en tous genres qui semblent parfois rudimentaires, salons de coiffure, marabouts, mécaniciens, cabanes de vente de pain, marchands de meubles exposant des canapés somptueux, sorte de luxe tranchant avec le paysage, magasins de sacs et valises, ventes de jantes et pneus de voitures, etc. Les chèvres mangent tout ce qui se présente à leur portée sur les bas-côtés de la chaussée et les

sempiternelles charrettes hippomobiles font aussi partie intégrante du décor, tout comme les petites mosquées qui s'animent aux heures de la prière.

Changement de décor: En quittant Louga, le paysage est résolument sahélien et la nature devient plus aride avec des dunes et des dromadaires en semi-liberté, ou encore une famille de vautours faisant bombarde sur une carcasse. Les baobabs se sont dépouillés de leurs feuilles pour maintenir leur sève en période de sécheresse. Pour finir, c'est l'arrivée des faubourgs de Saint-Louis avec des marais salants et leurs tas de sel et des équipes de pêcheurs à pied jetant leurs filets en cadence dans la lagune. Nous arrivons donc dans la localité de Saint-Louis qui se divise en trois parties: L'île Saint-Louis, la Langue de Barbarie et Sor. Nous nous concentrerons sur les deux premières.

Le centre historique: De 2200 mètres de long et 350 mètres de large et des rues tirées au cordeau, l'île Saint-Louis est reliée au continent par le majestueux pont Faidherbe, construit selon les plans de Gustave Eiffel. Une bonne manière de la visiter est de louer une calèche, ce qui permet de bénéficier d'une position dominante. La ville a été divisée en deux parties à l'époque coloniale avec la partie musulmane au nord et la partie chrétienne au sud, raison pour laquelle furent construites la première mosquée de l'AOF au nord et la première cathédrale chrétienne de l'AOF au sud. On voit défiler toutes sortes d'images, comme une envolée d'écoliers en uniforme, pantalon bleu sombre et chemise bleu ciel, des maisons en dur parfois toujours occupées par des Français. En son centre trône la place Faidherbe, un général français auquel on doit un grand nombre d'aménagements comme, par exemple, les ports de Dakar, Saint-Louis ou Rufisque. Il aurait « pacifié » le pays d'une manière plutôt musclée d'où la débaptisation en place Baya-Ndar. Elle fut d'abord une place





d'armes, puis le grand marché de Saint-Louis et aujourd'hui, le lieu de toutes les grandes manifestations publiques. C'est là que résidait le régiment colonial dans la caserne de Rognant, transformée aujourd'hui en un hôtel et en un poste de police. Une curiosité: On notera une grue à vapeur apportée par des militaires français en 1883.

La Langue de Barbarie: Il s'agit d'une étroite bande de terre qui s'étend sur environ 20 kilomètres entre l'embouchure du fleuve Sénégal et l'océan Atlantique et qui est une réserve naturelle pour les oiseaux migrateurs. Elle fut baptisée Langue de Barbarie par les Français: Langue pour cette longue bande de sable et Barbarie, car elle était habitée par des Barbares, terme qui se changea en Berbères par la suite.

Sur environ quatre kilomètres depuis Saint-Louis, une enfilade de grandes pirogues est amarrée au rivage côté fleuve. Au Sénégal, toute embarcation est une pirogue, qu'elle soit grande ou petite, à moteur, à voile ou à rame. Nous sommes dans le quartier des pêcheurs. La pêche est une activité qui représente la seconde source de revenus du pays et la première de Saint-Louis. Elle bat son plein

dès la sortie nord de Saint-Louis. Bien que les maisons de ce quartier ne paient pas toujours de mine, elles sont souvent les propriétés de riches armateurs. Il faut se représenter un alignement d'embarcations à perte de vue, toutes plus colorées les unes que les autres. Les pirogues naviguent le plus souvent deux par deux avec à leur bord un équipage d'une trentaine de marins. L'animation y est permanente, le soir quand les embarcations partent pour une nuit entière au large, mais elle est à son comble le matin au retour de la pêche, fanions au vent, arborant fièrement le nom de leur patron-pêcheur peint sur leurs coques. L'agitation bat son plein. Une enfilade de camions réfrigérés attend patiemment la fin de la criée pour ensuite charger le fruit de la pêche qui partira vers les différentes villes du Sénégal et des pays voisins, mais aussi vers l'Europe.



Le poisson livré, le travail des pêcheurs n'est pas pour autant terminé. Il faut sortir les filets pour les réparer. C'est un vrai spectacle que cette chaîne de marins espacés d'environ 5 mètres et portant sur leurs épaules un filet long de plusieurs kilomètres. Si vous souhaitez passer en voiture à ce moment, il vous faudra vous armer de patience jusqu'à ce que le filet soit entièrement débarqué, ce qui peut durer une bonne demi-heure. En attendant, le quartier entier est sous effervescence.

■ Gérard Blanc, texte et photos

Agence spécialisée: Indalo à Fribourg:
<https://indalo.ch>
 À retrouver dans www.jepars.ch



A LIRE ET À RELIRE



Olivier Norek
Les guerriers de l'hiver

Michel Lafon, 2024,
447 pages.

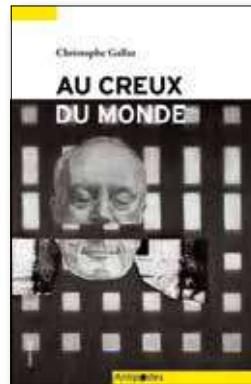
des Ukrainiens et à la volonté de défense de Zelinsky.

Ce roman d'une guerre oubliée est captivant et les trois mois et demi de ce terrible hiver nordique, qui ont marqué la défaite des Russes, obligés de se retirer pour contrer les attaques nazies, sont évoqués avec talent par Olivier Norek, auteur de nombreux romans policiers dont Code 93 ou Dans les brumes de Capelans et spécialiste de logistique humanitaire.

■ Jean-Daniel Murith

C'est l'histoire de Simo Häyhä un petit jeune finlandais surnommé Taika-ampuja, le tireur magique par les Finnois et Belya Smert, la mort blanche, par les Russes. Ce jeune garçon qui a, très petit, appris à tirer avec son père, va devenir, pendant la guerre russo-finlandaise, le plus redoutable sniper d'une armée dans laquelle il a dû s'engager pour défendre son pays, dès le 30 novembre 1939. Son histoire est authentique, il est un des héros de son pays et des documents historiques le prouvent, mais Norek écrit un roman et tente de comprendre la psychologie de son héros face à ses premiers tirs sur l'ennemi, ses amitiés avec les copains du village engagés avec lui, sa colère à la mort de son ami le plus proche, sa détermination constante dans ce terrible hiver.

Mais surtout l'auteur raconte cette guerre fomentée par la Russie de Staline à l'aide d'une machiavélique provocation, cette lente bataille de troupes mal préparées envoyées à l'abattoir en tenue estivale pour envahir un pays pacifique avec des troupes bien minces mais très déterminées, prêtes à tous les sacrifices pour défendre leur patrie. On ne peut s'empêcher de penser à l'actualité et à ce qui se passe en Ukraine. La résistance acharnée des Finlandais à un contre dix sous les bombardements constants des Russes, la détermination de Mannerheim commandant en chef de l'armée puis président du pays dès 1944 (et qui est mort en 1951 à Lausanne) ressemblent au courage



Christophe Gallaz
Au creux du monde

Ed. Antipodes 2025,
365 pages.

Pendant des années Christophe Gallaz a rédigé des milliers de chroniques pour diverses revues et journaux romands ou français. Dans le *Matin Dimanche* régulièrement les lecteurs attendaient le papier parfois doux quand il s'agissait des oiseaux, parfois bien caustique pour toucher tel politique ou tel problème de société, toujours dans une langue brillante et maîtrisée. Mais en général ces papiers restent dans les archives et sont oubliés. Une sélection de ces meilleurs textes a été réalisée en une douzaine de thèmes comme les arts, la société ou encore le sport et permettent au lecteur curieux de se promener et de picorer (ah ! les oiseaux toujours...) librement dans ces textes courts que l'on peut grappiller au fil des envies quotidiennes. Christophe Gallaz nous y plonge au creux du monde pour des réflexions certes

personnelles et qui n'engagent que lui mais permettent au lecteur de s'interroger sur cet environnement sociétal et naturel. La curiosité de l'auteur l'a poussé à se questionner semaine après semaine sur les sujets les plus divers: on croise une vieille dame et son chat, Patrick Aebischer et Jean-Luc Godard, mais aussi de la ferraille et de la fougère ou l'éloge de la répétition, comme des réflexions sur les crises du passé ou du présent.

Incisif, souvent percutant, mais aussi touchant ce livre nous rappelle près de quarante ans de notre vie et nous questionne sur notre actualité et notre futur.

■ Jean-Daniel Murith



Andreï Makine
La vie d'un homme inconnu

Seuil, 2009,
 268 pages.
 (Points P2328)

Ce beau roman d'un auteur russe écrivant en français se décline en trois parties. La première, la plus intimiste, se situe à Paris. L'écrivain en exil Choutov, qui peine à publier ses livres en France, est quitté par Léa, sa jeune amie. Dans une sorte de fuite, il décide alors de regagner Saint-Pétersbourg. Il espère y renouer avec Iana, dont il était amoureux trente ans auparavant. Or ses retrouvailles avec la Russie, vingt ans plus tard, vont être une immense déception. Ayant quitté l'Union soviétique, il trouve une Russie complètement changée, caricaturant l'Occident dans ce qu'il a de pire, l'affairisme,

le culte du fric et du bling-bling. Le fils de Iana, Vlad, qui ne rêve que de business et en adopte le langage, en est la personnification. Voilà pour la deuxième partie de ce roman-fresque, qui s'inscrit dans la grande tradition de Tolstoï, Gorki ou Boris Pasternak, l'auteur du *Docteur Jivago*.

Mais c'est la troisième partie qui est la plus intéressante, et souvent bouleversante. Choutov fait la connaissance d'un vieil homme nommé Volski. Celui-ci a vécu le terrible siège de Leningrad par la Wehrmacht (1941-1944). Makine en donne une vision hallucinante: le froid et la faim règnent, les cadavres gelés s'entassent dans les rues, pourtant la ville résiste, et même l'opéra et les salles de concert restent ouverts, à la lueur des chandelles. Volski y vit un grand amour avec Mila. Le couple fait preuve d'héroïsme, participant à un chœur qui chante pour les soldats sur la ligne de front. Puis, tous les hommes valides étant mobilisés, Volski concourt à la libération de son pays. Il participe à la gigantesque bataille de Koursk, qui oppose 3000 chars russes et allemands, parfois au « corps à corps »: quelques pages d'anthologie dans ce roman, dignes de la description de la bataille de Borodino dans *Guerre et Paix*.

Après la guerre, le couple s'installe près de Leningrad dans une isba épargnée par la guerre, où il vit quelques années de bonheur dans la simplicité. Mais il va être broyé par la machine de répression stalinienne, dont seul Volski réchappera. Et Choutov retrouvera plus tard la tombe de cet « homme inconnu », où figure seulement la mention « h.i. ».

Ce roman vaut par sa puissance d'évocation de la grande Histoire, dans laquelle s'inscrivent des destins individuels. L'écrivain Andreï Makine s'était déjà fait connaître par d'autres romans, dont *Le Testament français*, qui avait obtenu le Prix Goncourt en 1995. Celui dont nous parlons ici ne date pas d'hier, mais il garde toute son actualité.

■ Pierre Jeanneret

« ALLO LA TERRE »

Sevan Pearson – Le long combat des Aînées pour le climat

Le 9 avril 2024, la Cour européenne des droits de l'homme arrête une décision qui révolutionne la justice climatique. Pour la première fois, un tribunal international condamne un pays, la Suisse, pour ses manquements dans la lutte contre le réchauffement. Le verdict est appelé à faire jurisprudence dans les quarante-six États membres du Conseil de l'Europe.

Le long combat des Aînées pour le climat retrace l'histoire de l'association de femmes suisses à l'origine de ce jugement qualifié d'historique. S'appuyant sur de nombreux témoignages, Sevan Pearson, journaliste à *La Liberté*, retrace la lutte de femmes peu habituées à occuper le devant de la scène médiatique. Déterminées, dotées d'une force tranquille, soutenues par

Greenpeace et une équipe juridique, elles ont choisi la voie judiciaire pour faire entendre leur voix et ont fini par obtenir gain de cause, non sans susciter des réactions parfois très négatives en Suisse.

Cet arrêt, contraignant non seulement pour la Suisse mais aussi pour les 45 autres États membres du Conseil de l'Europe, est l'aboutissement d'un long combat judiciaire de près de huit ans. Le livre est rédigé dans un style journalistique et accessible à un large public.

■ Andrea Egli

Collection: Savoir suisse Enquête

PUBLICITÉ

Vevey - Blonay - Les Pléiades

Offre
train et repas
dès 55 ans

Repas de midi + voyage en train
aller-retour à prix réduit

Jusqu'au 10 octobre 2025,
du mercredi au vendredi, hors
vacances scolaires et jours fériés

INFORMATIONS
ET ACHAT

mob.ch/55ans-pleiades



DÈS CHF
39.-
ADULTE 2^e CL
1/2 TARIF



MOB

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BÉRNOIS

mob.ch

Un gentil lecteur m'a
proposé de lui montrer
quelques exercices de
gymnastique...



de gymnastique ?



de gymnastique !

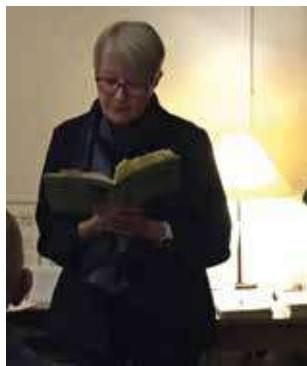


A cartoon illustration of two characters laughing. The character on the left is a simple line drawing of a head with a wide, open mouth and a single tear falling from the eye. The character on the right is a similar line drawing, but with a speech bubble containing the word 'he'. Both characters are surrounded by a cloud of wavy lines representing laughter.

D zyt aahalte; Arrêter le temps – Barbara Traber (1943)

Traduit du dialecte bernois par Corinne Verdan-Moser

C'est à peine le printemps, tout est déjà en mouvement, et l'été s'en vient vite, trop vite, comme le



temps passe... ! Au jardin comme dans la vie ou entre les lignes de ces poèmes de Barbara Traber, le temps file et laisse des microcosmes poétiques, teintés de mélancolie ou pimentés d'humour. Le recueil *D zyt aahalte* (Arrêter le temps) relate de petits événements de la vie en prose avec des textes courts en dialecte bernois, traduits avec talent par Corinne Verdan-Moser.

En quelques lignes, Barbara Traber sublime le caractère éphémère de la vie, les repères de l'âge qui passe, les couches de vie d'une existence, le rythme des saisons et de la nature, comme autant de sédiments qui se déposent en nous et accordent au privilège de l'âge le fait ultime d'avoir toute la vie derrière soi, faute d'avoir pu arrêter le temps. La présence au monde de Barbara Traber relève de deux dimensions entre expérience et littérature, comme ses considérations

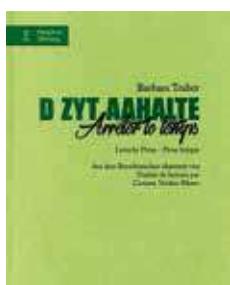
poétiques abritent un double sens et se concluent par une chute ou une pensée philosophique attestant de quelque chose de plus grand qui frémit à la lecture de sa poésie.

Barbara Traber est née à Thoune et habite aujourd'hui à Worb. Après sa scolarité obligatoire, elle a fréquenté l'école de commerce de Berne, puis elle a voyagé et travaillé à Londres comme secrétaire privée d'Elias Canetti, prix Nobel de littérature, dont elle a fait la connaissance par hasard; puis à Lagos, où elle a travaillé comme secrétaire de l'ambassadeur suisse, avant de s'engager comme hôtesse de l'air chez Trans World Airlines à Paris. De cette vie d'aventures et de rencontres particulières, elle se prend très tôt de passion pour la littérature et lit tout ce qui lui tombe sous la main, comme elle prend la vie à bras le corps; elle se rend régulièrement à la bibliothèque de la commune et passe de longues soirées à se raconter des histoires avec ses sœurs.

Elle a fait de longs détours dans sa vie pour arriver enfin à la littérature, empêchée dans sa jeunesse par quelque chose en elle qui la retenait, contrairement au courage qu'elle a eu pour partir seule à 21 ans au Nigeria ! Elle raconte près de soixante ans après son voyage dans un livre paru en 2017, *Nigeria- ich Komme ! Eine mutige junge Schweizerin in Lagos 1964/65*, Neptun Verlag.

■ Patrick Ernst

C'est au *magasin de mots* à Chardonne, lors d'une lecture publique que j'ai découvert Barbara Traber et Corinne Verdan-Moser en dialogue qui voyageaient d'une langue à l'autre, au fil de leurs sonorités et nuances. La lecture des poèmes en Bärndütsch chante mieux à haute voix et permet d'enjamber plus facilement la barrière des langues.



Barbara Traber, D zyt aahalte; Arrêter le temps

Édition Neptun Verlag, Bern, 2024, 97 pages

Traduit du bernois par Corinne Verdan-Moser

Pour commander le livre

Neptun Verlag, Rathausgasse 30, 3011 Bern

Tel. 031 311 44 80, info@neptunverlag.ch

Les commandes peuvent également se faire directement depuis la page web (en deux langues) qui présente le livre au prix de vente de CHF 28.-. <https://www.neptunverlag.ch/detail/28320AB/>

Sinnbild

Nüüt als Sunneblueme, so wyt me gseht,
Sunneblueme, wo guldig lüechte, der Sunne
entgäge.
Schnäll gö di hälle Juninächt u di lange Julitage
verby, u di usgfransete Blüetebletter wärde scho
brüüntschselig.
Im Auguscht trage si uf em Rügge di ytrochnete
Sameträne wi ne schwäri Lascht, en ändlosi
Kolone vo Chlagewyber, verbrönnnt vor Hitz u vom
Schmärz, wärde geng schwerzer i ihrer Truur.

Symbolique

Des tournesols à perte de vue, des tournesols où que l'on regarde. Intenses et lumineuses corolles d'or tournées vers le soleil.
Vite, trop vite, passent les claires soirées de juin et les longues journées de juillet... les pétales effilochés commencent déjà à se faner.
Puis, en août, grecés du lourd fardeau de leurs graines brunes et sèches, les tournesols inclinent la tête, comme autant de pleureuses alignées à l'infini, brûlées par la chaleur et le chagrin, toujours plus sombres dans leur douleur.

U wen i nume

U wen i nume uf d Wält cho wär, für ds Zirpe vo de
Grille z ghöre, Tag u Nacht, ds Grüen aazstuune,
ds Gras gseh z wachse, der Gruch vo Höi u
Bärgthymian yzschnuuufe – wi denn als Chind uf der
Alp, wes nach em Zette¹ Tee u Chäs het ggä.
U z hoffe, es gäb no e nächschte Summer u no eine
u no einisch eine – u jede wär wider ganz nöi, wi
wes der erscht u einzig wär vore unerhörte Zahl.

Et si

Et si je n'étais née que pour écouter le chant des grillons, jour et nuit, admirer la verdure, regarder l'herbe pousser, respirer les senteurs de foin et de thym des montagnes – comme jadis sur l'alpe, lorsque j'étais enfant et qu'après la fenaison il y avait du fromage et du thé.
Et d'espérer qu'il y aura encore un été, et encore un, et encore un autre – et chacun serait à nouveau tout neuf, comme s'il était le premier d'une formidable série.

Klassezämekunft

Mängs Jahr isch vergange, syt me im Schuelzimmer
isch gsässe. D Nähe vo de meischte Mitschüeler
het me aber glych nid vergässe. Us Buebe sy Manne
u Vätere worde, bruefleck engagiert, mit Grawatte
u scho gly re Glatze. Us Meitli Müetere, i d Breiti
ggange, mit Bébéköteli im Portemonnaie. Uf der
Seerundfahrt hocket me nach Gschlächter trennt,
bis der Wy bim Apéro uflockeret u me scho gly der
Arm um di alti Liebi leit.
Speter der Saal im « Bäre » mit Uszeichnige vo
Chranzturner u Pokale vo de Schütze ir Vitrine,
emene verstimmte Klavier un em übleche
Rahmschnitzel-Nüdeli-Menü. Über de Tische wi nes
unsichtbars Wüklis Erinnerige, fasch kafkaesk, u di
alte Fründ- u Fyndschafte läben uuf samt Sticheleie
u Yversucht.
Ringsum geng no di glyche Chindergsichter – u gly
einisch wärdes geng weniger sy.

Réunion de classe

L'école, c'était il y a une éternité. Mais on sait encore les noms de la plupart des camarades de classe. Les garçons, devenus hommes et pères, ont des responsabilités professionnelles et le complet-veston qui va avec – ainsi qu'un début de calvitie. Les filles, devenues femmes et mères, ont les hanches larges et le portefeuille garni de photos de bébés. Pendant la croisière sur le lac, les dames restent entre elles, les messieurs entre eux, jusqu'à ce que le vin de l'apéro les détende un peu et les rapproche de leur amour de jeunesse.
Puis, dans la salle de « L'Ours » avec son piano désaccordé et sa vitrine aux trophées des sociétés locales, l'incontournable escalope-pommes frites-salade. On sent planer au-dessus des tables comme une fine brume de souvenirs, c'est presque kafkaïen... les amitiés et les rivalités anciennes renaissent, avec les mêmes piques et les mêmes jalousies.
Encore ces mêmes visages d'enfants... et bientôt, petit à petit, il n'y en aura plus autant.

¹ gemähtes Gras an der Sonne ausbreiten



Découvrez les Mines de Sel de Bex

Brunchs, Visites à la lanterne, TrekkMines, Visites classiques, des excursions inoubliables à 18° C et au sec toute l'année pour petits et grands explorateurs !



Idéal par
chaleur

www.mines.ch

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

E	A	T	T	E	N	T	I	F	R	I	S	S	O	N
S	I	E	N	D	R	O	L	E	E	F	D	A	D	A
E	B	R	A	N	L	E	F	I	R	U	S	I	X	A
R	R	R	E	R	T	I	L	E	C	U	G	I	O	R
O	E	A	B	P	E	L	I	U	B	H	O	A	E	T
T	I	O	R	D	M	N	D	T	C	M	E	M	V	I
S	T	R	I	T	A	O	I	A	E	L	A	N	R	S
O	U	V	O	C	T	L	R	U	E	D	A	I	E	T
U	O	G	T	H	U	K	I	T	R	T	T	C	S	E
V	R	I	E	P	A	R	G	N	E	S	I	A	B	E
E	O	M	M	E	L	E	E	S	E	T	P	M	O	C
N	E	O	D	T	E	L	A	V	E	N	O	O	I	O
I	R	U	E	L	B	A	N	I	M	G	V	A	R	L
R	R	S	T	C	N	I	T	S	N	I	U	I	S	E
P	T	L	I	K	C	G	O	R	G	U	O	J	E	T

Liste des mots:

Arrêt	Joug
Artiste	Jugé
Attentif	Kilt
Axiome	Krach
Béant	Lichen
Calcul	Limite
Comptes	Mêlé
Dada	Minable
Damer	Observé
Dirigeant	Oeil
Droit	Prude
Drôle	Rompu
Ebranlé	Routier
Ecole	Ruiner
Envie	Souvenir
Epargne	Spore
Ergot	Stores
Flet	Subtil
Frein	Test
Frisson	Thème
Grog	Toast
Idiot	Tromperie
Inaction	Vague
Instinct	Valet
Investir	Vide

Indication pour le mot à trouver: Habit de cérémonie, en quatre lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à:

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 septembre 2025.

Réponse du N° 03/2025 : LUMEN.

Les gagnants sont: Jacqueline Beauverd à Nyon, Gabriel Borcard à Renens, Christine Fouquet à Renens, Josette Rochat au Sentier, Heinz Zehnder à Lausanne.

JAB
CH-1323 Romainmôtier

LA POSTE 

Carte de membre et d'abonné AVIVO
au *Courrier de l'AVIVO* valable pour l'année 2025



Bien vivre sa retraite



- Planification financière
- Rentes complémentaires
- Prêts hypothécaires

Là, pour ma retraite.


Retraites
Populaires